

Le combat soutenu de l'USFP
contre les dérives de l'expropriation

*Réparer l'injustice
foncière*

Mettre fin à des
abus insoutenables



Driss Lachgar préside, aujourd'hui,
le Congrès provincial USFP/Fès

Le Premier secrétaire Driss Lachgar présidera les travaux du Conseil provincial et de la Commission préparatoire du Congrès provincial USFP/Fès, prévus ce jeudi à partir de 16 heures au siège du parti, Ahmed Amine à Fès.

Ce Congrès provincial sera placé sous le thème « La motion de censure populaire : Pour une interpellation populaire du gouvernement hégémoniste et libéral »



Mehdi Mezouari
*L'USFP mène une
opposition
constructive face
à un gouvernement
d'incompétents*

Cyberguerre
*La bataille invisible
sur le champ des esprits*

Mehdi Mezouari met en garde contre "l'ubérisation du champ politique"

L'USFP mène une opposition constructive face à un gouvernement d'incompétents

Actualité



Nous jouons pleinement notre rôle d'opposition sereine, constructive et nationaliste.

«L'USFP mène une opposition constructive face à un gouvernement d'incompétents». Mehdi Mezouari, membre du Bureau politique de l'USFP, n'a pas mâché ses mots lors de son passage sur le plateau de l'émission «7ème sens» de l'ODJ Web TV animée par le journaliste Rachid Hallaouy. Lors de cet entretien, Mehdi Mezouari a dressé un portrait sans concession de la majorité gouvernementale actuelle tout en réaffirmant la place importante et responsable qu'occupe le parti de la Rose dans le paysage politique marocain.

«Nous jouons pleinement notre rôle d'opposition sereine, constructive et nationaliste» a affirmé d'emblée le cadre usfpéiste. Selon lui, la participation active du Groupe parlementaire de l'USFP, tant en matière de propositions de lois que de commissions d'enquête, témoigne d'une ligne politique claire et d'un engagement constant envers les citoyens.

Il a mis les points sur les «i» quant à la constitution d'une commission d'enquête parlementaire sur le scandale de soutien à l'importation de bétail, notant que l'USFP n'a jamais été contre cette démarche de l'opposition. Pour l'anecdote, d'USFP fut le premier groupe parlementaire de l'opposition à approuver l'initiative de création de cette commission», a indiqué Mehdi Mezouari, dénonçant au passage le manque de sérieux d'autres formations de l'opposition qui n'ont pas encore rassemblé les signatures nécessaires.

Malgré son positionnement clair, Mehdi Mezouari a expliqué que l'USFP ne cache pas les tensions qui traversent le camp de l'opposition parlementaire. Plusieurs tentatives de coordination, notamment autour de la motion de censure en 2024, ont échoué. L'USFP pointe du doigt des comportements «puérils» de certains partis politiques de l'opposition, évoquant des querelles sur la présentation de textes ou la répartition des rôles. «Ce n'était pas sérieux face à l'ampleur de l'enjeu», a-t-il regretté.

Il a évoqué des agendas «cachés» et des calculs politiques qui parasitent toute véritable alliance

entre les composantes de l'opposition. Une situation qu'il a jugée regrettable: «Il n'y a pas de mal à ce que l'opposition ne soit pas rassemblée, le vrai problème, c'est que la majorité, elle non plus, n'est pas cohérente», a fait savoir le membre du Bureau politique de l'USFP.

Le cadre socialiste a tiré à boulets rouges sur l'actuelle majorité gouvernementale, qualifiée de «gouvernement d'incompétents», fustigeant l'incapacité de l'Exécutif à honorer ses propres engagements, en particulier dans des secteurs clés comme l'emploi, la santé et l'éducation.

Il a notamment critiqué le choix de confier des ministères stratégiques à des profils issus du monde des affaires, «sans aucun ancrage politique», une décision perçue comme déconnectée des réalités du pays.

Mehdi Mezouari a alerté contre la montée inquiétante du populisme, qu'il soit de droite, de gauche ou «digital». «Ce phénomène tue la politique», a-t-il averti, évoquant une forme de gouvernance qui mise davantage sur le buzz et la visibilité TikTok plutôt que sur la compétence et la cohérence.

«Tout cela va nous ramener à ubériser le champ politique», a-t-il dénoncé.

Ce message sonne comme un avertissement pour le paysage politique national. A quatorze mois des échéances électorales, l'USFP se place résolument en alternative crédible, misant sur l'expérience, la clarté idéologique et une vision nationale assumée.

Le renouvellement des élites est une autre problématique soulevée par Mehdi Mezouari lors de cet entretien. Selon lui, l'USFP appelle à repenser la représentativité au sein du Parlement. «Beaucoup sont venus pour servir leurs propres intérêts», a-t-il souligné.

«Il faut mener une étude sociologique sur les élites au Parlement marocain», a-t-il précisé, rappelant que c'est la démocratie marocaine qui est menacée: perte de crédibilité des élections, usage de l'argent pour influencer les votes, et désaffection croissante des citoyens. L'appel est clair: «Il faut descendre dans les marchés, dans les cafés,

écouter ce que disent et pensent les Marocains».

Concernant la vie interne de l'USFP, Mehdi Mezouari a affirmé que le parti de la Rose se prépare à tenir son 12ème Congrès national du 17 au 19 octobre prochain. Une date symbolique qui coïncide presque avec le 50ème anniversaire de la tenue du Congrès extraordinaire, qui a marqué une étape majeure dans l'histoire de l'USFP, puisque lors de ce congrès tenu en décembre 1975, le parti a adopté la stratégie de lutte démocratique.

Mehdi Mezouari a fustigé ceux qui se hasardeaient à commenter une éventuelle reconduction de Driss Lachguar à la tête du parti pour un quatrième mandat. «Pourquoi critiquer l'USFP sur ce sujet et pas d'autres partis comme le PPS ou le PJD?», s'est-il interrogé.

«Ce n'est pas une question d'âge, mais de projet. Nous sommes derrière un leader qui a réalisé beaucoup d'acquis pour le parti», a-t-il relevé avant d'enchaîner: «On ne change pas une direction qui gagne».

Dans ce cadre, le Congrès national en octobre prochain s'annonce comme un moment charnière, entre fidélité au passé et ambitions pour l'avenir. Selon Mehdi Mezouari, l'USFP entend défendre un projet politique structurant, au-delà des tendances marketing ou des effets de mode numérique.

Mourad Tabet

Condoléances



C'est avec une profonde consternation que nous avons appris la triste nouvelle du décès de «Hadj Bennacer Sahih».

Toute une vie particulièrement marquée par un dévouement pour les siens comme pour ses voisins proches ou lointains. Un dévouement qui n'avait d'égal que son attachement à la terre, celle de ses ancêtres, qu'il a tant chérie et à laquelle il s'est totalement consacré, tournant le dos à ces irrésistibles miroitements de la ville auxquels bien d'autres ont dû céder. Un si grand amour qu'il a admirablement réussi à transmettre à ses fils comme à ses petits-enfants qui continuent de vouer à leur tour une fidélité digne de celle que leur regretté père leur a légué.

Avec la disparition de Hadj Bennacer Sahih, c'est toute une région, bien au-delà de «Mgarto» qui pleure le départ d'un homme, qui a su faire apprécier sa dévotion, sa générosité et sa noblesse de cœur.

Nous sommes de tout cœur avec l'épouse du défunt, sa compagne de route, des décennies durant, et avec ses enfants Abdellah, Brahim, Mohamed et Abderrahim ainsi qu'avec sa nièce Fatima Benarbia et son neveu Mohamed Benarbia.

Puisse Dieu avoir l'âme de Hadj Bennacer en Sa Sainte Miséricorde.

A Dieu nous sommes et à Lui nous retournons.

Le combat soutenu de l'USFP contre les dérives de l'expropriation

Mettre fin à des abus insoutenables

Réparer l'injustice foncière



Il y a des lois qui, sans faire de bruit, écrasent des vies. Des articles juridiques aux formulations techniques qui, sur le terrain, deviennent les instruments d'injustices profondes. L'article 40 de la Loi n° 7-81 relative à l'expropriation pour cause d'utilité publique et à l'occupation temporaire en fait partie. Et c'est pour en finir avec ces abus, devenus presque structurels, que l'USFP monte aujourd'hui au front, en déposant une proposition de loi courageuse, claire et absolument nécessaire.

Un constat d'échec

Dans «*Rissalat Al Ittibad*», l'USFP dénonce sans ambiguïté les conséquences délétères de l'article 40 dans sa forme actuelle. Le parti y affirme que cet article « ouvre de larges brèches à une exploitation illégitime du pouvoir d'expropriation ». Les faits sont là : de nombreux terrains sont saisis au nom de projets d'utilité publique... qui ne verront jamais le jour. Et une fois l'expropriation accomplie, le bien est abandonné ou revendu aux enchères. Pour l'USFP, cela revient à détourner l'essence même de la loi : « Le principe d'utilité publique devient un prétexte juridique pour des pratiques dénuées de justice et de transparence, en violation de l'esprit et des dispositions explicites de la Constitution ».

Ce n'est pas une critique isolée. C'est un retour d'expérience, ancré dans les réalités de milliers de familles marocaines qui ont vu leurs biens confisqués, sans compensation réelle, sans perspective de projet et sans possibilité de récupérer ce qui leur appartenait légitimement. L'USFP s'en fait le porte-voix : « Ce que propose notre groupe parlementaire n'est ni théorique ni politicien. C'est une expression sincère de la souffrance réelle de milliers de familles marocaines qui ont perdu leurs propriétés sans jamais voir naître le projet annoncé, et sans avoir pu récupérer leurs biens à cause de délais trop courts, de conditions injustes, voire de complexités soigneusement dissimulées ».

Une réforme de fond

La proposition de l'USFP repose sur un principe clair : l'intérêt général ne peut être invoqué sans garde-fous. Le parti réclame ainsi que l'administration expropriante ne puisse revendre le bien avant un délai de cinq ans. Ce délai est capital. Il permet de s'assurer que le projet public est réellement mis en œuvre. Et surtout, il offre une fenêtre de justice aux expropriés. Car pendant ces cinq années, le propriétaire initial pourra récupérer son bien – au même prix – à condition de régler le montant dans un délai d'un an. C'est une avancée majeure par rapport au régime actuel, qui impose un délai irréaliste de vingt jours. L'USFP affirme sans ambiguïté : « Ce que nous proposons vise à établir un équilibre raisonnable entre le droit de l'Etat à servir l'intérêt public et le droit du citoyen à la protection de sa propriété face à l'abus administratif ».

Ce n'est pas une attaque contre le pouvoir public. C'est une exigence de justice. L'USFP reste fidèle à sa tradition démocratique : défendre l'Etat, mais un Etat responsable, transparent, au service de tous, non au service de quelques-uns.

Contre la spéculation déguisée

Dans des termes d'une franchise sans équivoque, le billet de l'USFP dénonce une réalité trop souvent étouffée dans le discours institutionnel. Le processus d'expropriation, loin d'être un instrument neutre, est parfois devenu une filière parallèle de spéculation. Le parti parle sans détour de « l'absurdité de la spéculation publique », dans laquelle « les biens expropriés deviennent des trophées dans un marché de prédation foncière, alors qu'ils devraient être des leviers de développement équitables ». On ne peut pas dire les choses plus clairement.

L'Etat ne peut pas se substituer aux acteurs privés du marché foncier. Il ne peut pas utiliser la loi pour acquérir un terrain à bas prix au nom d'un projet public, puis le revendre comme un bien or-

dinaire sur le marché libre. Ce mécanisme pervertit la finalité de l'expropriation, crée une rupture de confiance entre l'Etat et le citoyen et alimente une méfiance croissante à l'égard des institutions.

La dignité comme socle

Ce qui traverse tout le texte de *Rissalat Al Ittibad*, c'est une vision profondément humaine du droit de propriété. L'USFP rappelle que « la propriété n'est pas seulement un droit civil ; elle est un prolongement de la dignité, une source de sécurité sociale, un moyen de vie digne ». En d'autres termes, toucher à la propriété, c'est toucher à l'existence même des citoyens. Ce droit n'est pas un privilège, mais un fondement de la stabilité individuelle et collective.

C'est pourquoi toute réforme dans ce domaine doit être équilibrée, transparente et dégagee de toute logique de domination administrative ou d'avidité foncière. L'USFP ne propose pas ici une réforme technique, mais une refonte de la philosophie même de l'action publique.

Sortir des calculs politiques

Enfin, l'USFP en appelle à la responsabilité des forces politiques représentées au Parlement. Le parti invite chacun à s'élever au-dessus des logiques partisanes pour répondre à une question qui touche à la stabilité juridique, économique et morale du pays. « Nous appelons toutes les composantes de l'institution législative à traiter cette proposition avec un esprit de responsabilité nationale, loin des calculs partisanes étroits », peut-on lire dans *Rissalat Al Ittibad*. L'objectif n'est pas seulement d'amender une loi, mais d'initier une refondation. Ce que porte cette proposition, c'est bien plus qu'un ajustement ponctuel : c'est une mise en garde contre l'inertie, un acte de rupture avec la gestion administrative désincarnée, une volonté de replacer l'humain, le citoyen concret, au cœur du droit. Autrement dit, il ne s'agit pas uniquement de corriger un

texte, mais de réparer un déséquilibre qui a été institutionnalisé trop longtemps.

C'est dans cette perspective que *Rissalat Al Ittibad* fixe une ligne claire : « Que cette réforme soit le point de départ d'un chantier plus vaste de refonte du système d'expropriation, qui place le citoyen au centre des priorités, tout en préservant à l'Etat sa légitimité et son autorité, sans jamais transformer la loi en une arme braquée contre les plus faibles ». Cette phrase n'est pas une formule. C'est un cap politique. Elle trace les contours d'un projet de société, fondé sur l'équilibre entre pouvoir public et droits fondamentaux, sur la confiance entre Etat et citoyen.

Car il s'agit bien, au fond, d'une question de confiance. L'expropriation, quand elle est menée dans l'ombre, sans contrôle ni obligation de résultat, mine le lien entre les citoyens et l'Etat. Elle nourrit le sentiment d'injustice, alimente la défiance, fragilise la cohésion entre l'Etat et la société. Elle transforme la loi en source de peur plutôt qu'en garantie d'équité. En redonnant au citoyen le droit de regard sur ce qui lui a été retiré, en encadrant la durée et les conditions de cession du bien exproprié, l'USFP propose une architecture nouvelle de la relation entre individu et Etat : non plus verticale et unilatérale, mais fondée sur la réciprocité et la responsabilité.

La réforme de l'article 40 n'est donc pas un simple débat technique. Elle est une pierre angulaire. Elle permet de repenser la place de la propriété dans le pacte social marocain. Elle oblige à interroger la finalité de l'action publique. Et surtout, elle appelle à restaurer un principe trop souvent relégué : celui de l'équité, ce levier discret mais fondamental de toute société réellement démocratique.

En ce sens, l'USFP reste fidèle à lui-même : parti des équilibres, parti des principes, parti des droits. Et s'il défend aujourd'hui une réforme aussi capitale, ce n'est pas par posture, mais par conviction. Par fidélité à une idée simple, mais décisive : aucune société ne peut construire son avenir en sacrifiant les droits de ses citoyens.

Mehdi Ouassat

UNOC-3 de Nice

Engagement du Maroc, sous la conduite éclairée de SM le Roi, pour la préservation de l'environnement marin



La secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, chargée de la pêche maritime, Zakia Driouch, a réaffirmé, mardi à Nice, l'engagement du Maroc, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, pour la préservation de l'environnement marin et le développement durable de l'économie bleue, à l'occasion de la troisième Conférence des Nations unies sur l'Océan (UNOC-3) qui se tient dans la capitale azurienne.

«Le Royaume du Maroc, sous la Vision Sage et éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a fait de la préservation de l'environnement marin un axe stratégique de son développement durable», a souligné Mme Driouch qui intervenait en séance plénière de la conférence onusienne coorganisée par

la France et le Costa Rica, sous le thème «Accélérer l'action et mobiliser tous les acteurs pour conserver et utiliser durablement l'Océan».

Conformément aux Objectifs de développement durable des Nations unies, et en particulier l'ODD 14, le Maroc a déployé des efforts substantiels pour protéger et préserver ses écosystèmes marins et côtiers, a-t-elle ajouté, en référence au processus UNOC qui constitue aujourd'hui le principal cadre multilatéral consacré à la mise en œuvre de l'Objectif de développement durable n°14 (ODD14) "Vie aquatique", relatif à la conservation et à l'exploitation durable des océans, des mers et des ressources marines.

La secrétaire d'Etat a assuré à cet égard que «le Maroc, en tant que Nation maritime par excellence avec ses 3.500 km de côtes, ses infrastructures portuaires et sa position

géographique demeure pleinement engagé pour la protection et la gestion durable des océans», un engagement qui «se traduit par des actions concrètes et des initiatives structurantes en faveur d'une gouvernance océanique inclusive et équitable».

Elle a mis en avant les initiatives structurantes mises en œuvre par le Maroc dans ce sens, notamment la création d'aires marines protégées, la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN), la réduction de la pollution plastique, l'intégration des énergies renouvelables, ainsi que l'adoption d'une approche intégrée et participative de gestion des ressources halieutiques, impliquant les communautés locales et les jeunes générations.

La secrétaire d'Etat a rappelé que le Maroc figure parmi les premiers pays à avoir ratifié l'Accord sur la biodiversité marine au-delà des juridictions nationales (BBNJ), adopté en 2023, consolidant ainsi son engagement en faveur d'un cadre juridique multilatéral de protection de la haute mer, et notamment d'une gouvernance maritime équitable et de la protection des écosystèmes marins vulnérables».

Au-delà des efforts nationaux, elle a souligné l'engagement du Royaume pour la coopération Sud-Sud promue par Sa Majesté le Roi, comme en témoigne le lancement de l'Initiative Royale Atlantique, «une vision ambitieuse en faveur des pays enclavés du Sahel, leur permettant d'accéder à l'Atlantique à travers un corridor maritime», précisant que «cette initiative historique vise à renforcer la coopération Sud-Sud et à promouvoir un développement économique intégré, garantissant à ces nations un accès stratégique aux opportunités offertes par l'économie bleue».

«Le Maroc est convaincu que la coopération Sud-Sud et triangulaire, le transfert de technologies et le renforcement des capacités sont essentiels pour relever les défis liés à l'Océan» dans la perspective notamment de permettre «aux pays en développement, en particulier africains, de tirer pleinement pro-

fit de l'économie bleue tout en assurant la durabilité des ressources marines».

Le Royaume, a dit Mme Driouch, qui a intégré l'économie bleue dans ses politiques nationales, centrée sur des secteurs clés : pêche, tourisme côtier, transport maritime, ports, aquaculture marine, biotechnologies et énergies renouvelables, est prêt à collaborer, en partenaire engagé, avec tous les acteurs concernés en vue de réduire la pollution marine, protéger la biodiversité, promouvoir des pratiques de pêche durable et garantir une gouvernance responsable des ressources marines.

«A travers des initiatives concrètes, des stratégies ambitieuses et une participation active aux instances internationales, notre pays contribue résolument à l'édification d'un avenir où l'Océan demeure une source de prospérité partagée et un vecteur de résilience face aux défis environnementaux», a conclu la secrétaire d'Etat.

En plus de son intervention en plénière aux travaux de l'UNOC-3, la secrétaire d'Etat chargée de la pêche maritime a pris part à un side event organisé par son département en vue de mettre en avant les initiatives du Maroc, sous l'impulsion de SM le Roi, pour la préservation de l'environnement marin et le développement d'une économie bleue résiliente en Afrique.

Plus de 50 chefs d'Etat et de gouvernement et plus de 1.500 délégués issus de près de 200 pays prennent part à l'UNOC-3 (9-13 juin) pour passer au crible plusieurs aspects liés aux océans, allant de la pêche durable à la pollution marine, en passant par les interactions entre climat et biodiversité.

Après New York en 2017 et Lisbonne en 2022, cette nouvelle édition de la conférence onusienne est présentée comme «une étape majeure» dans l'agenda international de la gouvernance des océans, confrontée à de nombreux défis liés notamment au changement climatique, à la hausse du niveau des mers, à la pollution marine, à la surpêche et à la pêche illégale.

Guillaume Chaban-Delmas : Sous l'impulsion de SM le Roi, l'Afrique prend son destin maritime en main

Sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, l'Afrique prend son destin maritime en main et se repositionne comme un acteur central autour de cet espace atlantique, pensé comme lieu de transformation de la production et de réflexion sur les normes, a souligné, mardi, l'expert français en relations euro-africaines Guillaume Chaban-Delmas.

Interface entre l'Europe et l'Afrique, le Royaume opère un repositionnement stratégique dans un espace atlantique pensé comme vecteur d'intégration du continent, a affirmé M. Chaban-Delmas dans une déclaration à la MAP, en réaction au message adressé par le Souverain aux participants au Sommet "L'Afrique pour l'Océan", co-présidé, lundi à Nice, par Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa, Représentante de Sa Majesté le Roi, et le Président français, S.E.M Emmanuel Macron.

Derière cette lecture stratégique du rôle maritime du Royaume se dessinent des enjeux économiques, politiques et juridiques

déterminants pour l'avenir du continent, a expliqué l'expert français.

Faisant remarquer que le commerce international par voie maritime s'organise encore d'après une logique héritée de la période coloniale, M. Chaban-Delmas a relevé que la vision portée par le Royaume, sous le leadership de SM le Roi, «engage une dynamique d'affirmation de l'Afrique comme puissance souveraine autour d'un axe atlantique porteur d'un nouvel équilibre dans la structuration des échanges mondiaux».

Selon la perspective définie par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a-t-il expliqué, l'Océan Atlantique est pensé comme un espace de coopération Sud-Sud et de création de chaînes de valeur régionales autour de routes maritimes redéfinies au service des intérêts africains – notamment sahéliens.

Le projet du complexe portuaire de Dakhla Atlantique, a-t-il poursuivi, s'inscrit pleinement dans cette dynamique régionale.

Le complexe - qui comprend un site industriel intégré, adossé au port où les ma-



tières premières feront l'objet d'une transformation avant d'être exportées vers les partenaires africains et européens - a pour vocation de s'insérer dans un réseau logistique dense reliant le Maroc aux pays du Sahel, laissés en marge des échanges mondiaux dans la configuration actuelle, a-t-il souligné, notant que l'intégration du Sahel

dans les chaînes de valeur régionales apparaît comme un préalable à la résolution des maux dont souffre cette région en proie au terrorisme.

Et de conclure que «l'Atlantique doit être un espace de co-construction d'un cadre juridique affirmant pleinement la souveraineté du continent africain».

En marge de la 3^{ème} Conférence de l'ONU sur l'océan

L'engagement du Maroc envers l'Afrique au centre de deux rencontres de haut niveau



L'engagement du Maroc envers l'Afrique et son action pour une gouvernance océanique inclusive ont été au centre de deux rencontres de haut niveau, mardi à Nice, en marge de la troisième Conférence des Nations unies sur l'océan.

Prenant part à ces deux side events, la secrétaire d'Etat chargée de la Pêche maritime, Zakia Driouch, a souligné la convergence des efforts entre les Etats, les institutions environnementales et les acteurs de la société civile pour faire de

l'océan un levier de développement durable, d'intégration régionale et de solidarité Sud-Sud.

La première rencontre organisée par la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'environnement sous le thème «L'innovation en Afrique pour accélérer la mise en œuvre de l'ODD 14 à l'échelle mondiale» a été l'occasion pour la secrétaire d'Etat de réaffirmer l'engagement du Maroc en faveur de la mise en œuvre de l'ODD 14 à travers l'innovation et la coopération en Afrique.

Saluant le rôle pionnier de la Fondation, Mme Driouch a mis en exergue l'ambition africaine de bâtir une gouvernance océanique solidaire, illustrée par le Blue Africa Summit et la Déclaration de Tanger. Elle a également mis l'accent sur la nécessité d'intégrer l'innovation technologique, sociale et institutionnelle au cœur des stratégies maritimes africaines, tout en appelant à une meilleure représentation du continent dans les instances internationales et à une reconnaissance concrète de son potentiel.

Le Maroc, a-t-elle affirmé, se positionne ainsi comme un acteur moteur d'une diplomatie bleue, plaçant l'océan au service du développement durable, de la paix et de la souveraineté des pays africains.

Organisé par le Secrétariat d'Etat chargé de la pêche maritime, le second side event s'est tenu sous le thème : «L'ambition bleue de l'Afrique pour l'UNOC3 : l'engagement du Maroc en faveur de la coopération régionale».

Cette rencontre a mis en lumière la vocation du Maroc à promouvoir une gouvernance océanique inclusive, fondée sur la science, la diplomatie, l'économie bleue et la coopération Sud-Sud.

Ce side event a été l'occasion de défendre le rôle de l'Afrique en tant que force de proposition reconnue sur la scène internationale pour la gouvernance durable des océans.

Ces deux événements, qui s'inscrivent pleinement dans la vision atlantique de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, ont contribué à faire valoir les priorités africaines à l'UNOC-3 et à renforcer les synergies régionales en matière d'économie bleue tout en accompagnant la mise en œuvre des actions internationales pour l'océan.

La participation du Maroc à l'UNOC-3, rappelle-t-on, reflète la cohérence de la vision stratégique du Royaume, sous le leadership de SM le Roi Mohammed VI, pour l'océan et l'attachement du Royaume à une gouvernance océanique inclusive, équitable et fondée sur la science.

A travers une contribution active aux dialogues multilatéraux, des engagements concrets et un plaidoyer pour une coopération Sud-Sud et triangulaire, le Maroc réaffirme son rôle de partenaire engagé pour la mise en œuvre de solutions durables, adaptées aux réalités des pays en développement et capables de répondre aux défis communs liés à la préservation des océans.

Le Maroc organise un side event sur l'ambition bleue de l'Afrique

Le Royaume a organisé, mardi à Nice, un side event sous le thème "L'ambition bleue de l'Afrique: l'engagement du Maroc pour la coopération régionale", dans le cadre de la 3^{ème} Conférence des Nations unies sur l'océan (UNOC-3), qui se poursuit jusqu'au 13 juin dans la ville azuréenne.

Intervenant en ouverture de ce panel d'échange et de débat, qui a réuni experts, décideurs et partenaires engagés dans la gouvernance des océans, la secrétaire d'Etat chargée de la pêche maritime, Zakia Drouich, a indiqué que la protection des ressources marines est un impératif collectif, notant que l'océan, bien commun de l'humanité, ne peut être préservé que par une mobilisation solidaire et concertée, en particulier à l'échelle régionale.

Les contributions des intervenants de divers horizons, à l'intersection de la science, de la gouvernance, de l'économie bleue et de la diplomatie, "traduisent la richesse des approches africaines et la pertinence des solutions que notre continent peut et doit apporter à l'agenda mondial pour l'océan", a-t-elle dit.

La secrétaire d'Etat a fait savoir que ce rendez-vous s'inscrit dans la continuité de l'Africa Ocean Week, tenue à Tanger en octobre dernier, où l'Afrique a affirmé avec force sa volonté d'être une voix forte, unie, ambitieuse et proactive dans les négociations internationales sur l'océan.

"Aujourd'hui, à Nice, nous prolongeons cette

dynamique avec la conviction que l'Afrique ne doit pas seulement être entendue, mais pleinement reconnue comme force de proposition. Ensemble, nous avons la capacité – et la responsabilité – de faire de l'ambition bleue de l'Afrique une réalité concrète au service de la durabilité, de la souveraineté et de la prospérité partagée", a conclu Mme Driouch.

Pour sa part, le directeur général de l'Institut Royal pour les études stratégiques (IRES), Tawfiq Mouline, a mis en avant l'Initiative Royale pour l'Afrique atlantique, visant à renforcer l'intégration économique, sécuritaire et géopolitique des pays africains riverains de l'Atlantique.

Désormais désignée sous l'appellation "Processus africain des Etats atlantiques", cette initiative repose sur un modèle holistique de coopération abordant des enjeux allant de l'économie bleue à la sécurité, en passant par la gestion durable des ressources maritimes, a-t-il dit.

Elle représente, en outre, a poursuivi M. Mouline, un levier important pour renforcer la coopération Sud-Sud et favoriser l'émergence d'un modèle de gouvernance partagée entre les nations africaines, tout en prenant en compte les enjeux de durabilité environnementale et de lutte contre les impacts du changement climatique.

Et de souligner que grâce à cette initiative, le Maroc est bien positionné pour devenir un leader en matière de gouvernance maritime durable et de transition énergétique, tout en jouant un rôle

moteur dans la coopération entre l'Afrique, l'Amérique latine et les autres partenaires internationaux.

De son côté, le ministre de la Pêche et de l'Economie maritime de la République de Guinée, Fatima Camara, a affirmé que ce panel intervient dans la continuité de l'Africa Ocean Week de Tanger, notant l'urgence d'une voix africaine unie à l'UNOC3 pour une gouvernance équitable, durable et inclusive des océans.

Dans ce cadre, Mme Camara, également présidente de la Conférence ministérielle sur la coopération halieutique entre les Etats africains riverains de l'océan Atlantique (COMHAFAT), a rappelé que son pays porte une vision panafricaine de l'ambition bleue fondée sur la solidarité, la souveraineté maritime et la coopération régionale.

Pour la professeur en géosciences marines et terrestres, Naïma Hamoumi, chercheuse associée à l'IRES, le développement des sciences océaniques en Afrique repose essentiellement sur la coopération Sud-Sud et Nord-Sud, la formation en ingénierie marine et la mutualisation des savoir-faire.

En renforçant le capital humain et scientifique, les Etats africains pourront mieux comprendre et valoriser leurs écosystèmes marins, fondements d'une économie bleue durable, a-t-elle affirmé.

A son tour, Cherif El-Khalil, professeur à l'Institut des systèmes et de la robotique, relevant

de l'Université de Lisbonne, a mis en lumière le rôle des technologies avancées, telles que la robotique, l'intelligence artificielle et la télédétection, dans la préservation et la gestion durable des océans.

Ces outils, a-t-il souligné, permettent une surveillance précise des écosystèmes marins, facilitent la détection rapide des menaces environnementales et optimisent l'exploitation responsable des ressources.

Le professeur universitaire a mis l'accent sur l'importance d'intégrer ces outils pour offrir aux pays africains l'opportunité de renforcer leurs capacités scientifiques, d'améliorer la résilience face aux défis climatiques et de bâtir une économie bleue durable, moteur de développement pour le continent.

La participation du Maroc à l'UNOC-3, rappelle-t-on, reflète la cohérence de la vision stratégique du Royaume, sous le leadership de SM le Roi Mohammed VI, pour l'océan et l'attachement du Royaume à une gouvernance océanique inclusive, équitable et fondée sur la science.

A travers une contribution active aux dialogues multilatéraux, des engagements concrets et un plaidoyer pour une coopération Sud-Sud et triangulaire, le Maroc réaffirme son rôle de partenaire engagé pour la mise en œuvre de solutions durables, adaptées aux réalités des pays en développement et capables de répondre aux défis communs liés à la préservation des océans.

39^{ème} Réunion d'information trimestrielle à l'intention des ambassadeurs africains

Le Maroc réitère son engagement en faveur d'une Afrique transformée capable de relever le défi d'une croissance inclusive



Le Royaume du Maroc a réitéré, mardi à Addis-Abeba, son engagement en faveur d'une Afrique transformée capable de relever le défi d'une croissance inclusive et de saisir les opportunités qui s'offrent au continent.

Intervenant lors de la 39^{ème} Réunion d'information trimestrielle à l'intention des ambassadeurs africains, présidée par le Maroc et tenue au siège de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA-ONU), l'ambassadeur, représentant permanent du Royaume auprès de l'UA et de la CEA-ONU, Mohamed Arrouchi a souligné l'engagement du Maroc à œuvrer pour une Afrique transformée,

en mettant en lumière les principaux défis auxquels le continent est confronté notamment celui d'une croissance inclusive créatrice d'emplois.

Le diplomate a, dans ce sens, relevé que l'Afrique, qui demeure confrontée à des défis majeurs ayant trait à la réduction de l'aide au développement et à un accès limité à des financements abordables, dispose de plusieurs opportunités et atouts, notamment sa richesse en ressources naturelles, sa population jeune, ainsi que la zone de libre-échange continentale africaine.

Ces facteurs offrent d'énormes opportunités en matière de création d'emplois et de développement de l'industrialisation du continent, outre la

possibilité de s'attaquer à la crise climatique, a-t-il soutenu.

Pour sa part, le secrétaire exécutif de la CEA, Claver Gatete, a insisté sur l'urgence de résoudre la crise de la dette et de réformer le système onusien pour optimiser les ressources, soulignant la nécessité pour l'Afrique de renforcer ses ressources domestiques et de réformer l'architecture financière, en réponse à la baisse de l'aide internationale.

Les autres intervenants ont également mis l'accent sur la baisse significative de l'aide publique au développement en Afrique et la nécessité de renforcer les ressources domestiques

Garanties nucléaires

Le Maroc obtient pour la première fois le plus haut niveau d'assurance de l'AIEA

Le Royaume a obtenu, pour la première fois, le plus haut niveau d'assurance de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) en matière de garanties nucléaires, a annoncé, mardi, l'Agence marocaine de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques (AMSSNuR).

"Pour la première fois, l'AIEA publie dans son rapport annuel de mise en œuvre des garanties nucléaires au titre de l'année 2024 que le Royaume du Maroc bénéficie de la conclusion élargie attestant que toutes les matières nucléaires présentes sur le territoire national sont exclusivement utilisées à des fins pacifiques", indique l'AMSSNuR dans un communiqué.

Cette attestation reflète la robustesse de l'infrastructure réglementaire du Royaume, son engagement indéfectible en faveur de la transparence nucléaire, ainsi que le strict respect des obligations internationales en matière de non-prolifération des matières nucléaires, souligne la même source. S'agissant du niveau d'assurance le plus élevé accordé par l'AIEA, cette conclusion est la concrétisation de plusieurs années d'activités de vérification effectuées dans le cadre de l'Accord de garanties généralisées et de son protocole additionnel, ratifiés par le Maroc respectivement en 1975 et en 2011, précise-t-on.

Ces activités de vérification concernent à la fois les informations fournies sur les installations nucléaires, les emplacements hors installations, leurs opérations, ainsi que sur les matières et technologies nucléaires.

Et de noter que ce résultat témoigne des efforts importants déployés par l'AMSSNuR et les autres parties nationales concernées pour assurer la mise en œuvre des engagements pris par le Royaume dans le cadre du traité de non-prolifération et des accords conclus avec l'AIEA.

Tenue à Rabat de la 7^{ème} Conférence des officiers supérieurs du rang des pays africains

La 7^{ème} Conférence des officiers supérieurs du rang des pays africains (ASELC-2025), placée sous le signe "Résilience, adaptation, transformation", s'est ouverte, mardi à Rabat, avec la participation de responsables militaires de près de 30 pays africains, en plus de l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord (OTAN).

Cette rencontre, organisée par le Commandement des Etats-Unis pour l'Afrique (AFRICOM), en coordination avec les Forces Armées Royales (FAR), vise à renforcer les partenariats et à explorer les solutions à même de développer les institutions de formation militaire, en vue de contribuer à la promotion de la paix et de la sécurité en Afrique.

S'exprimant à l'ouverture de cette rencontre, le Général de Brigade, Aziz Idrissi Yazami, Chef du 2^{ème} Bureau de l'Etat-Major général des FAR, a souligné que l'organisation de cette conférence à Rabat témoigne de la confiance et de la considération dont jouit le Maroc auprès des Etats-Unis et des pays africains amis, ainsi que de l'engagement des FAR à renforcer leur coopération militaire avec l'AFRICOM, pour la promotion de la paix et de la sécurité à l'échelle continentale.

Cet événement a pour objectif de favoriser le partage des connaissances et des expériences, d'identifier les lacunes qui pourraient empêcher les Officiers du rang (ODR) de jouer pleinement

leur rôle, ainsi que de proposer des pratiques exemplaires pour développer leurs compétences et leurs capacités, a-t-il ajouté.

"Il est essentiel que les ODR soient motivés, responsabilisés et formés en permanence pour que nos armées gagnent en agilité et en réactivité face aux conflits armés actuels", a noté le Général de Brigade Idrissi Yazami.

Il a relevé, à cet égard, que le continent africain est confronté à de nombreux défis sécuritaires, tels que le terrorisme qui alimente les velléités séparatistes, les crises humanitaires, les catastrophes naturelles et les conflits interétatiques, dans un environnement caractérisé par la multiplication des acteurs non étatiques et l'utilisation de technologies émergentes.

Pour relever ces défis, il est nécessaire d'adopter des approches innovantes nécessaires à la conduite réussie des opérations de maintien de la paix et de stabilisation, sous l'égide de l'ONU, grâce à l'engagement de troupes hautement qualifiées, composées principalement d'officiers du rang résilients et compétents, a-t-il soutenu.

Pour sa part, le Sergent-major Michael P. Woods, Commandant en chef supérieur des officiers du rang de l'AFRICOM, a salué le rôle que joue le Maroc en tant qu'"allié solide des Etats-Unis et partenaire de toutes les autres nations africaines".



Dans une déclaration à la MAP, il a salué l'intérêt porté à l'autonomisation des ODR au Maroc à travers le renforcement de la formation et de l'éducation des Officiers du rang, tout en tirant parti des dernières avancées technologiques.

De son côté, le Commandant adjoint de l'AFRICOM, le Général de division John W. Brennan, a fait observer que le Maroc, l'un des plus anciens alliés et le premier pays à avoir reconnu les Etats-Unis, est un partenaire essentiel au service de la paix et de la sécurité en Afrique.

"Le Royaume, en tant que pourvoyeur de sécurité, est un pilier de stabilité du conti-

ment", a-t-il ajouté.

Dans une déclaration similaire, l'adjudant Abdelali Oulkassi, des Forces Armées Royales, a souligné que cette rencontre s'inscrit dans le cadre de l'intérêt continu accordé par les FAR, en coordination avec leurs homologues américaines, au développement des capacités des officiers supérieurs du rang des pays africains.

Au programme de cette rencontre, qui devait prendre fin hier, figuraient plusieurs tables rondes sur "Les opérations de maintien de la paix", "Les opérations de combat", "Le leadership africain 2030", entre autres.



NARSA : Mise en service du système de contrôle simultané des infractions routières dans les deux sens de circulation

L'Agence nationale de la sécurité routière (NARSA) a annoncé, mardi, la mise en service du système de contrôle par radars automatisés des infractions routières, permettant de détecter les excès de vitesse dans les deux sens de circulation.

Dans un communiqué, la NARSA indique que ce dispositif, qui sera opérationnel à partir du 16 juin, s'inscrit

dans le cadre des efforts soutenus de l'Agence pour la mise en œuvre des mesures et dispositions visant à renforcer la sécurité routière dans le Royaume.

Ce dispositif permettra de capter simultanément les excès de vitesse des véhicules s'approchant et de ceux s'éloignant du radar, garantissant une plus grande équité en matière de contrôle des infractions routières et la

consolidation du principe d'égalité parmi les usagers de la route, en ce sens qu'il portera sur le contrôle de l'ensemble des infractions quel que soit le sens de circulation des véhicules, souligne la même source.

Dans ce sens, la NARSA rappelle à l'ensemble des conducteurs, la nécessité de respecter les limites de vitesse et les règles de circulation.

Journée mondiale contre le travail des enfants

Mobilisation accrue pour endiguer un fléau persistant

Le Maroc, à l'instar des autres pays du monde, célèbre jeudi, la Journée mondiale contre le travail des enfants, une occasion pour mesurer les avancées réalisées par le Royaume en vue de promouvoir les droits des enfants en général et d'éradiquer toute forme d'exploitation des mineurs en particulier. Placée cette année sous le thème "Les progrès sont visibles, mais il reste beaucoup à faire : accélérons nos efforts!", cette Journée mondiale se veut l'occasion de mettre en avant les progrès réalisés au cours des dernières décennies et de souligner l'urgence d'intensifier l'action pour atteindre les objectifs mondiaux.

Pour éliminer ce phénomène aux multiples causes et conséquences, le Royaume s'est doté d'une feuille de route nationale en la matière à l'horizon 2030, qui repose sur un plan d'action structuré autour de trois axes straté-

giques, en l'occurrence l'accélération de la prévention à travers la lutte contre la pauvreté et l'abandon scolaire, l'acquisition de compétences professionnelles par les enfants ainsi que l'information et la sensibilisation. Quant à la stratégie sectorielle de lutte contre le travail des enfants (LCTE), elle s'articule autour de deux axes principaux, à savoir le contrôle rigoureux de l'application des dispositions législatives et réglementaires relatives au travail des enfants et l'apport du soutien financier aux projets menés par les associations œuvrant dans ce domaine, dans le cadre de partenariats formalisés.

Grâce à la Haute bienveillance de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Maroc, qui accorde en effet un intérêt particulier aux conventions internationales relatives au travail des enfants, a instauré des mécanismes de suivi de l'exécution de

ces conventions. Ainsi, divers programmes ont été mis en place pour promouvoir le droit des enfants et leur protection contre toutes les formes de violence, de mauvais traitements ou d'exploitation.

En reconnaissance de ces efforts soutenus en faveur de la protection des droits des enfants, le Maroc a été désigné par acclamation des membres du Conseil d'administration de l'Organisation internationale du travail (OIT), réuni en Mars à Genève, pour organiser la sixième Conférence mondiale sur l'élimination du travail des enfants, qui doit se tenir en 2026. L'organisation de cette Conférence au Maroc consacre clairement les choix irréversibles du Royaume, qui a fait de la protection et de la promotion des droits humains, de la justice sociale et du respect des normes et standards internationaux en matière de travail l'une

des priorités de sa politique nationale et internationale.

Le Royaume devient ainsi le premier pays arabe à accueillir cet événement mondial, qui permettra de définir l'action à mener collectivement face à la non-réalisation de la cible 8.7 des Objectifs de développement durable (ODD), relative à l'élimination du travail des enfants d'ici à 2025, et contribuera à l'élaboration des processus prévus pour l'après-2030. Dans ce contexte, cette sixième Conférence mondiale permettra de dresser le bilan des progrès accomplis et des problèmes rencontrés depuis la cinquième Conférence, tenue à Durban en mai 2022. Elle encouragera l'apprentissage par les pairs, l'échange d'informations, la coopération et la cohérence des politiques au sein des Etats membres et entre eux, aux niveaux régional et international.

Cette Conférence devrait ainsi

renforcer l'engagement de toutes les parties prenantes à intensifier la lutte contre le travail des enfants et favoriser la cohérence de l'action menée aux niveaux national, régional et mondial.

Si la convention sur les pires formes de travail des enfants est universellement ratifiée depuis 2020, seulement trois nouvelles ratifications de la convention sur l'âge minimum ont été enregistrées depuis 2022 (Australie, Bangladesh et Liberia). Pour parvenir à la ratification universelle, cette dernière doit encore être ratifiée par 11 Etats membres. Selon les dernières estimations mondiales sur le travail des enfants, publiées en 2021, environ 160 millions d'enfants dans le monde sont privés de leur droit à l'éducation et travaillent de longues heures dans les champs agricoles, les mines et les usines industrielles pour un salaire dérisoire et dans des conditions difficiles.

Appel à repenser les modèles d'enseignement pour accompagner les mutations multiformes dans le monde

Les participants à la 16ème édition de la Conférence internationale sur l'éducation, organisée par la Faculté des lettres et des sciences humaines (FLSH) d'Aïn Chock - Université Hassan II de Casablanca, ont plaidé, mardi, pour une transformation profonde des modèles éducatifs, à l'aune des mutations que connaît le monde dans divers domaines.

Les intervenants à l'ouverture de cet événement de deux jours, placé sous le thème "Transformer l'éducation pour un avenir durable : innovation, équité et résilience", ont souligné que les crises successives, sanitaires, environnementales et sociales, ont mis en lumière les limites des approches classiques de l'éducation, appelant à bâtir des modèles plus inclusifs, innovants et résilients, capables de répondre aux besoins d'un monde en perpétuelle transformation.

Dans ce sens, l'intégration des technologies numériques, l'équité dans l'accès au savoir, la formation continue des ensei-

gnants et l'émergence d'approches pédagogiques centrées sur l'apprenant restent des leviers essentiels de ce changement.

Evoquant le contexte marqué par l'accélération des transformations sociales et économiques qui s'opèrent à travers le monde, les participants à ce colloque ont relevé également l'importance d'une coopération internationale renforcée et d'un engagement collectif en faveur d'une éducation durable et inclusive.

S'exprimant à cette occasion, le doyen de la FLSH de l'Université Hassan II de Casablanca, Abdelilah Braksa, a mis en avant plusieurs initiatives structurantes portées par son établissement, dont la création du Laboratoire des sciences humaines, destiné à devenir un véritable espace d'échange et de réflexion interdisciplinaire réunissant enseignants, chercheurs et doctorants autour des enjeux contemporains de l'éducation et des sciences humaines.

Il a également rappelé le lancement ré-

cent de l'appel à projets relatif aux Centres Thématiques de recherche et d'innovation (CTRI), dans le cadre du Programme national d'Appui à la recherche, au développement et à l'innovation (PNARDI 2025-2028), notant que ce programme stratégique, développé en partenariat avec le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation, et le Groupe OCP, ambitionne de structurer la recherche universitaire autour de thématiques prioritaires, en lien direct avec les besoins du développement durable et les dynamiques d'innovation nationales et régionales.

A ce titre, les CTRI sont appelés à devenir des pôles de convergence entre la recherche académique et les enjeux socio-économiques, tout en favorisant l'émergence de solutions innovantes aux défis éducatifs, culturels et sociétaux.

Dans une déclaration à la MAP, le chef du département de psychologie à la FLSH, Abdelkader Azdad, également directeur du

Laboratoire de recherche en sciences cognitives et humaines, a souligné que « les fondements cognitifs que nous considérons jusque-là comme établis sont aujourd'hui remis en question, d'où la nécessité de repenser les paradigmes éducatifs et scientifiques en profondeur ».

Selon lui, cette révision épistémologique est essentielle pour comprendre les nouvelles dynamiques d'apprentissage dans un environnement bouleversé par l'intelligence artificielle, la connectivité constante et la fragmentation de l'attention. M. Azdad a par ailleurs indiqué que cette 16ème édition servira de cadre pour déterminer le pays hôte de la 17ème édition, prévue l'an prochain, notant que les recommandations formulées au cours des travaux de cette conférence "seront traduites en actions concrètes au sein des institutions universitaires, afin de mieux appréhender les transformations imposées par la numérisation et l'influence croissante des réseaux sociaux".

Jeux & Loisirs

Mots flechés

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

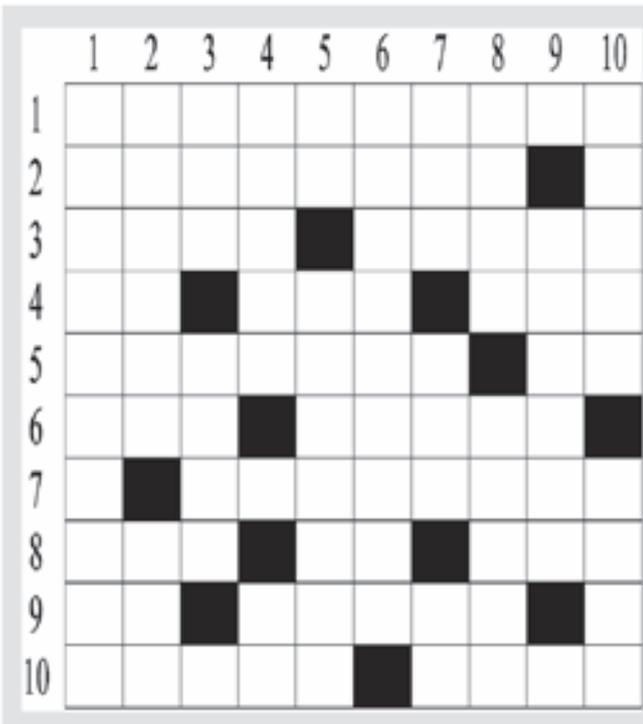
PRIVILEGE EXCLUSIF	MONTRE	ALLIER	PILER DESCENTE	LETTRES DE MALRAUD	FROMAGE À PÂTE CUITE	DARON	EN TÊTE	MET LA DERNIÈRE MAIN
						LEVANT		
LETTRES DE HAWAII		À L'ENVERS: TOUFFUE				AVENUE DÉCLINE		
ÉNORME				CENT MÈTRES CARRÉS			SUPPORTE	
	FORME D'ÊTRE	OURDIT				LA TÊTE DE L'EMPLOI		
BERGE CARDIN- AUX		MILIEU DE VIE		BRODE	BIEN SOIGNÉ			
			FIN D'ANNÉE RÂPÉ	LÂCHE		MORCEAU D'ADN		
CRIQUE	VERRE DE CONTACT	EN PLUS GRECQUE		BLÉ INDIEN	RÈGLE PLATE	EN VOGUE LUETTE		
SANS GRAVITÉ								FOÏRE
RELÈVE ARTICLE						NUDISTE		
	FIN DE VERBE		TERME DE VOYAGE	EN SERBIE	APERÇU CUBE		ROMAINS	
DÉMODÉ ESPÈCE						PIEU		
				SAC				

Solution mots flechés d'hier

A	N	C'	I	S						
B	A	M	A	K	O					
R	D	L	I	E	N	L				
A	O	R	T	E	N	A	P	P	E	
C	R	I	P	M	E	R	R	U	E	
C	A	E	N	T	E	R	R	I	E	N
D	C	O	R	G	I	E	R	E	A	
B	A	S	E	M	E	U	R	E	A	
B	I	S	A	M	I	R	S			
R	A	N	E	N	E	S				
R	A	M	A	G	E	N	I			
A	R	I	D	E	U	I	L	S		
E	N	T	E	E	I	N	N	E		

<p>Directeur de la Publication et de la Rédaction Mohamed Benarbia</p> <p>Secrétaire général de la rédaction Mohamed Bouarab</p> <p>Rédaction Hassan Bentaleb Alain Bouilly Mourad Tabet Wafaa Mejdoubi Mehdi Ouassat Rachid Metah</p> <p>Responsable des ressources humaines Atika Rachdi</p> <p>Directeur artistique Fouad Ezziar</p>	<p>Service technique Khadija Sbi (Responsable) Myriem Rebane Khadija Halafi Mariama Farki Elkondoussi Elmandi</p> <p>Révision Abdelmoumin Warach</p> <p>Secrétariat Assmaa Taloua</p> <p>Photographe Ahmed Laaraki Correspondants Ahmadou El Katab (Lalyoune) Abdelali Khalilad (Essaouira)</p> <p>Collaborateurs Chouab Sahroun Khali Berrouya</p>	<p>Adresse de la Rédaction 33, Rue Anir Abdelkader B.P. 2165 - Casablanca, Maroc</p> <p>E-mail: liberation@libe.ma Téléphone: 0522 61.94.04</p> <p>Fax de la rédaction: 0522 62.09.72</p> <p>Service annonces et publicité E-mail: annonces@libe.ma Youssef El Gahr Mourou El Yousofi Loubra Baghdadi Latifa Mourab Rkia Ait Dabran Silvum Zaïter Fadwa Choukri</p>	<p>44, Avenue des E.A.R. 3^{ème} Etage - Casablanca Tél: 0522 31.00.62 0522 62.32.32 0522 60.23.44 Fax: 0522 31.28.10</p> <p>Imprimerie Les Editions Maghrébines</p> <p>Distribution SAPRESS Dossier de presse 130/14</p> <p>Site web: www.libe.ma</p> <p> Journal Libération</p> <p> Libération Maroc</p> <p> 2017 www.ojl.ma</p>
--	---	--	--

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1-- Ruse
- 2-- De songe
- 3-- Eructe - Bon
- 4-- Poussé - Cachée - Précis
- 5-- Baie comestible - Outil d'ajustage
- 6-- Fameux général - Poisson
- 7-- Dilettantes
- 8-- Argile rouge - Fin de forme - Roue à gorge
- 9-- Molybdène - Lisières
- 10-- Parmi - Pour un écran

VERTICALEMENT

- 1-- Le réalisme s'y oppose en art
- 2-- Bizarre - Porte charge
- 3-- Unité de luminescence - Navire amiral
- 4-- Os de poisson - Métal
- 5-- Affirmatif - Spirée
- 6-- Charpente
- 7-- Gagna - Epoque - Liant
- 8-- Filtre vivant - Constellation
- 9-- Ferment
- 10-- Ecimé - Mine

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

1	4					6	9		
	9		4	7		3			
	3				5	7	4		
	5				4	1			
8		3	1		9	6		4	
		6	8				2		
	8	4	7				3		
		9		4	3		1		
3	6						9	7	

Moyen

						2	6		
6	8	3				7			
		5			6				1
			6	9			2		
	9	2	4	7	1	3			
	7		2	3					
9			1			5			
		7				6	4	8	
	3	4							

Difficile

1						7	2		
7		6			1				
		7	5	3					
		1	6		5				
	8	5	2		9				
	6	8	3						
		2	4	8					
		7		1			6		
9	1							4	

Expert

			6			1			
2	7				1		6	5	
	8						2		
			9				1	4	
			1	5					
4	1			3					
	4						8		
8	6	5					4	2	
		5			9				

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

5	1	7	6	2	3	9	4	8	
8	4	2	7	9	5	1	3	6	
3	6	9	4	1	8	5	2	7	
1	5	4	9	6	2	7	8	3	
6	9	3	5	8	7	2	1	4	
7	2	8	1	3	4	6	9	5	
2	3	1	8	5	6	4	7	9	
9	7	5	3	4	1	8	6	2	
4	8	6	2	7	9	3	5	1	

Moyen

1	9	3	8	7	5	2	4	6	
4	2	7	6	9	1	5	8	3	
6	8	5	3	4	2	1	9	7	
2	6	9	5	8	3	4	7	1	
5	7	1	4	6	9	3	2	8	
3	4	8	1	2	7	9	6	5	
8	3	6	9	1	4	7	5	2	
7	1	4	2	5	6	8	3	9	
9	5	2	7	3	8	6	1	4	

Difficile

1	4	9	8	6	7	2	5	3	
7	8	5	1	3	2	9	4	6	
2	6	3	4	9	5	8	1	7	
5	3	7	9	2	1	4	6	8	
9	2	4	3	8	6	5	7	1	
8	1	6	7	5	4	3	9	2	
3	5	8	6	1	9	7	2	4	
4	9	1	2	7	8	6	3	5	
6	7	2	5	4	3	1	8	9	

Expert

3	9	1	2	6	4	8	7	5	
6	8	2	5	3	7	9	4	1	
4	7	5	9	1	8	6	3	2	
2	3	4	7	9	1	5	8	6	
7	6	9	8	5	3	2	1	4	
5	1	8	4	2	6	3	9	7	
1	5	3	6	7	9	4	2	8	
9	4	6	1	8	2	7	5	3	
8	2	7	3	4	5	1	6	9	

Economie

Services marchands non financiers

Les patrons s'attendent à une hausse de l'activité au deuxième trimestre 2025

Les anticipations des chefs d'entreprise du secteur des services marchands non financiers, pour le deuxième trimestre 2025, révèlent une augmentation de l'activité globale selon 55% d'entre eux, a annoncé le Haut-commissariat indiquant que 13% d'entre eux s'attendent à une baisse.

Ces anticipations seraient dues à la hausse de l'activité prévue dans les branches des « Transports aériens », des « Transports terrestres et transport par conduite », de l'« Entreposage et services auxiliaires des transports » et de « l'hébergement », souligne l'institution publique dans une note d'information synthétisant les résultats des enquêtes de conjoncture auprès des entreprises relevant des secteurs du commerce de gros et des services marchands non financiers, au titre du deuxième trimestre 2025.

Selon la même source, elles seraient également dues à la baisse de l'activité prévue dans les branches des « Activités de poste et de courrier », des activités de « Programmation et diffusion » et des « Transports par eau ».

D'après le Haut-commissariat, 62% des chefs d'entreprise de ce secteur prévoient une stabilité de la demande, et 31% une augmentation. Concernant les effectifs employés, 60% des patrons anticipent une stabilité et 25% une augmentation.

Il est important de noter qu'au premier trimestre 2025, 53% des patrons estiment que l'activité des services marchands non financiers aurait connu une baisse alors que 25% soutiennent qu'elle aurait enregistré une hausse.

Cette évolution aurait été le résultat, d'une part, de la diminution des activités de « Télécommunications », des « Transports aériens » et des « Transports par eau » et, d'autre part, de l'augmentation d'activité enregistrée dans les branches des « Transports terrestres et transport par conduite » et de l'« Entreposage et services auxiliaires des transports ».

La note indique, en outre, que le taux d'utilisation des capacités de prestation (TUC) du secteur se serait établi à 73%.

Quant aux carnets de commandes du secteur, ils se seraient situés à un niveau normal par 83% des patrons. L'emploi aurait connu une augmentation selon 35% des chefs d'entreprise, et une baisse selon 21%.

Economie nationale

La Banque mondiale prévoit une croissance de 3,6% en 2025 et de 3,5% en 2026 pour le Maroc



La croissance économique du Maroc devrait s'accroître au cours de l'année 2025, selon les récentes projections de la Banque mondiale. Elle devrait « atteindre 3,6% en 2025, sous réserve d'une amélioration des conditions climatiques permettant une reprise de la production agricole », indique une mise à jour de ses « Perspectives économiques mondiales ».

Selon l'institution financière internationale, l'économie marocaine devrait ralentir à 3,5% en 2026 avant de se redresser en 2027 pour s'établir à 3,6%.

Cette année, poursuit-elle, « l'activité industrielle devrait faiblir, en partie en raison de la baisse des prix du phosphate dans un contexte de demande extérieure réduite ».

Par ailleurs, d'après tou-

jours ses projections, les politiques budgétaires des pays importateurs de pétrole dont le Maroc devraient être restrictives cette année.

Alors que la reprise du tourisme devrait contribuer à la réduction des déficits courants dans plusieurs pays importateurs de pétrole, les experts de la Banque mondiale s'attendent, en revanche, à ce que la hausse de la demande intérieure contribue à creuser le déficit au Maroc.

S'agissant des perspectives dans la région MÈNA, l'institution de Bretton Woods indique que la croissance devrait s'établir à 2,7% en 2025 puis bondir à 3,7% en 2006 et à 4,1% en 2027.

« Cette dynamique s'explique en grande partie par une expansion progressive de la production pétrolière qui fait plus que compenser les effets de la baisse des prix du pétrole, et ce malgré les contraintes qui pèsent sur les exportations du fait de l'augmentation des barrières commerciales », selon la BM.

En raison principalement des effets de la hausse des restrictions commerciales et des incertitudes sur les investissements et les activités d'exportation, l'institution précise que

ses prévisions de croissance ont été revues à la baisse par rapport au mois de janvier.

A noter que la croissance dans les pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) devrait se renforcer progressivement pour atteindre 3,2% en 2025, 4,5% en 2026 et 4,8% en 2027.

En dépit de la baisse prévue des prix pétroliers dans un contexte d'affaiblissement de la demande mondiale, la Banque mondiale s'attend à ce que l'assouplissement des quotas entraîne une augmentation de la production pétrolière, ajoutant que l'expansion de l'activité non pétrolière devrait en outre continuer de tirer la croissance.

De l'avis de l'institution, l'activité devrait être freinée dans plusieurs pays exportateurs de pétrole non membres du CCG, par la baisse des prix du pétrole et le recul de la demande extérieure.

Dans les pays importateurs de pétrole, les prévisions anticipent une accélération de la croissance à 3,6% en 2025, 3,9% en 2026 et 4,3% en 2027. Ce qui « s'explique principalement par le renforcement de la consommation privée à la faveur du ralentissement de l'inflation, par la reprise de la

production agricole et par l'hypothèse d'une atténuation des tensions géopolitiques », indique-t-on.

Des projections de la Banque mondiale, il ressort que la croissance de l'économie égyptienne devrait progresser en raison « du déploiement de l'accord d'investissement attendu avec les Emirats arabes unis », ajoutant qu'elle devrait se raffermir au Maroc et en Tunisie avec l'amélioration attendue des conditions météorologiques.

Au niveau de l'Afrique subsaharienne, les données montrent que la croissance devrait se renforcer pour atteindre 3,7% en 2025 et s'établir en moyenne à 4,2% en 2026-2027. Ces projections restent dépendantes de l'environnement extérieur, de l'évolution de l'inflation et des conflits régionaux.

Il n'empêche que « dans un contexte général de perte de vitesse des économies émergentes et en développement, l'Afrique subsaharienne est l'une des deux régions du monde qui devraient voir sa croissance s'accroître au cours de la période de prévision », fait savoir la BM.

Alain Bouithy



Mise à jour des « Perspectives économiques mondiales »

Pêche : Hausse de la valeur des produits commercialisés de 1% à fin mai

Les produits commercialisés de la pêche côtière et artisanale ont enregistré, en termes de valeur, une hausse de 1% à plus de 4,4 milliards de dirhams (MMDH) à fin mai 2025, selon l'Office national des pêches (ONP).

Le poids de ces produits s'est établi à 321.520 tonnes (T), en repli de 18% par rapport à fin mai 2024, indique l'ONP dans son récent rapport sur les statistiques de la pêche côtière et artisanale au Maroc.

Par espèce, la valeur des coquillages a grimpé de 188%,

tandis que celles du poisson blanc, des céphalopodes et des crustacés ont augmenté respectivement de 14%, 6% et 1%. En revanche, les débarquements des algues et des poissons pélagiques ont diminué de 54% et 15%, rapporte la MAP.

En termes de poids, l'ONP fait état d'une hausse des coquillages (+119% à 47 T) et du poisson blanc (+23% à 51.388 T), ainsi que d'un repli des algues (-63% à 1.848 T), des poissons pélagiques (-24% à 237.112 T), des crustacés (-7% à 3.104 T) et des céphalopodes (-6% à 28.021 T).

Par ports, un total de 7.030 T de produits de la pêche côtière et artisanale a été débarqué dans les entrées portuaires méditerranéennes à fin mai 2025, en hausse de 10% comparativement à la même période un an auparavant. En valeur, ces ports ont connu une progression de 7% à plus de 349,6 millions de dirhams (MDH).

S'agissant des ports situés sur l'Atlantique, ils ont enregistré une baisse, en poids, de 19% à 314.489 T, avec une valeur de près de 4,07 MMDH.

L'aviation civile au Maroc : Un levier stratégique en pleine dynamique ascendante

L'aviation civile, qui traverse une phase de transformation majeure, s'impose plus que jamais comme un levier stratégique redéfinissant le positionnement du Royaume sur l'échiquier aéronautique international.

Une dynamique qui s'inscrit pleinement dans une vision stratégique ambitieuse visant à faire du Maroc un hub continental de référence, capable de répondre aux exigences croissantes du trafic aérien mondial et aux défis technologiques contemporains.

L'excellence opérationnelle du secteur aéronautique national repose sur une infrastructure moderne et une gouvernance rigoureuse qui respectent les standards internationaux les plus exigeants.

L'intégration progressive des nouvelles technologies et l'adoption de pratiques durables constituent les piliers de cette stratégie de développement à long terme.

Fort de sa position géographique, conjuguée à ses relations diplomatiques étendues et à sa stabilité institutionnelle, le Royaume semble bien placé pour jouer un rôle central dans l'écosystème aéronautique régional et international.

C'est dans ce sens que le directeur général de l'Organisation arabe de l'aviation civile (Arab

Civil Aviation Organization - ACAO), Abdenabi Manar, a expliqué que le Maroc occupe une position de premier plan dans l'aviation civile régionale.

Les indicateurs de sécurité aérienne du Maroc "sont bons et dépassent largement la moyenne régionale des pays d'Afrique, du Golfe et du Moyen-Orient", a fait valoir M. Manar dans un entretien à la MAP.

Le DG de l'ACAO a souligné que l'engagement du Maroc en matière de sécurité aérienne est conforté par le volume et la diversité du trafic aérien dans son espace aérien et dans ses aéroports, provenant de différents continents, en particulier de l'Europe qui détient la plus grande part du marché du transport aérien national.

Il a mis particulièrement en avant l'accord de libéralisation des espaces aériens entre le Royaume et les pays de l'Union européenne (UE), signé il y a vingt ans.

Cet accord comprend des exigences de sécurité plus strictes que celles adoptées par l'Organisation de l'aviation civile internationale (International Civil Aviation Organization - ICAO), positionnant ainsi le Maroc à un niveau d'excellence supérieur aux standards internationaux habituels, a détaillé M. Manar.

Et de poursuivre: "En application de cet accord et pour accompagner la croissance rapide du trafic aérien, les autorités marocaines ont renforcé la capacité d'accueil des aéroports selon des schémas directeurs établis par le ministère des Transports en coordination avec tous les intervenants du secteur".

Concernant la gestion opérationnelle, M. Manar a noté que la gestion de l'espace aérien, sous la responsabilité du Maroc et assurée par l'Office national des aéroports (ONDA), s'appuie sur les équipements les plus modernes de traitement des données de vol, de communication et de surveillance, comparables à ceux des pays européens.

Le directeur général de l'ACAO a, dans ce sens, révélé des projections particulièrement prometteuses pour l'avenir du secteur, soulignant que les prévisions pour les quinze prochaines années indiquent un doublement du trafic actuel.

Pour lui, cette expansion s'explique notamment par les manifestations internationales que le Maroc abritera dans les années à venir, dont la Coupe du monde en 2030.

Dans sa vision prospective, M. Manar a également mis en avant l'impact des investissements en

cours pour la mise en œuvre de projets structurants dans le secteur touristique et les secteurs connexes, notamment en matière d'infrastructures, ce qui permettra une avancée qualitative des réseaux de tous les modes de transport.

Par ailleurs, il a fait remarquer que la candidature marocaine au Conseil de l'ICAO s'inscrit dans le cadre des candidatures des deux blocs régionaux africain et arabe pour la représentation régionale au sein du Conseil de cette organisation, où le Royaume représentera les pays du Maghreb.

Ces deux blocs, a-t-il indiqué, ont un accord de soutien mutuel aux candidatures avec les blocs européen et latino-américain, ainsi que le soutien de plusieurs pays amis, ajoutant que la Conférence européenne de l'aviation civile, qui compte 44 pays membres, et le bloc latino-américain avec ses 22 pays membres, apportent leur appui à cette initiative.

Pour lui, l'adhésion du Maroc au Conseil de l'ICAO contribuera à soutenir les groupes arabe et africain, notamment pour unifier les positions sur les décisions qui posent certains défis aux intérêts arabes et africains dans le secteur, en plus des relations privilégiées que le Royaume entretient avec les pays européens.

M. Manar a identifié particulièrement les enjeux liés à la réduction des émissions de dioxyde de carbone (CO2) issues des vols aériens, dans le cadre des efforts internationaux de protection de l'environnement, ainsi que la digitalisation qui a montré son efficacité pour faciliter les procédures de voyage par avion lors des situations de crise, comme celle vécue avec la pandémie de Covid-19.

D'après lui, ces défis, de nature mondiale, exigent des solutions globales, plaçant le Maroc comme un acteur central de ces solutions grâce à son ancrage africain et arabe, ses relations privilégiées avec l'Union européenne (UE) et d'autres pays partenaires.

A travers cette montée en puissance, portée par des infrastructures modernes, une régulation rigoureuse et une ouverture affirmée sur le monde, le Maroc confirme sa vocation de carrefour aérien stratégique entre l'Afrique, l'Europe et le Moyen-Orient.

Avec une aviation civile qui se réinvente face aux multiples impératifs (climatiques, numériques, logistiques, etc), le Royaume semble prêt à relever les défis de demain et à contribuer à une gouvernance internationale plus inclusive et efficace du ciel.

Par Yassine Khatib (MAP)

Marrakech : Baisse de 0,2% de l'IPC en avril dernier

L'indice des prix à la consommation (IPC) dans la ville de Marrakech a connu, au cours du mois d'avril 2025, une baisse de 0,2% par rapport au mois précédent, en passant de 121,2 à 120,9.

Cette variation est le résultat de la baisse de 0,3% de l'indice des produits alimentaires et la baisse de 0,2% de l'indice des produits non alimentaires, indique une note de synthèse de la Direction régionale du Haut-Commissariat au Plan (HCP) sur l'évolution de l'IPC dans la ville de Marrakech entre mars et avril 2025.

Les indices des classes alimentaires ont enregistré, entre mars et avril 2025, une baisse notamment pour les prix des «Poissons et fruits de mer» avec 19,5%,

des «Viandes» avec 2,4%, des «Lait, fromage et œufs» avec 1,4% et des «Huiles et graisses» avec 0,5%.

En revanche, les prix ont augmenté de 5,7% pour les «Légumes», de 3,5% pour les «Fruits», de 0,2% pour les «Eaux minérales, boissons rafraîchissantes, jus de fruits et de légumes (ND)» et de 0,1% pour le «sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie» ainsi que pour le «Pain et céréales», rapporte la MAP.

Quant aux variations des indices des produits non alimentaires observées entre mars et avril 2025, elles vont d'une baisse de 1% pour le «Transport» à une augmentation de 1,8% pour les «Restaurants et hôtels».

Pour ce qui est de l'indice des quatre

premiers mois de 2025, il a connu une hausse de 1,4% par rapport à la même période de 2024, en passant de 119,7 à 121,4.

Comparé au même mois de l'année précédente, l'IPC du mois d'avril 2025 dans la ville de Marrakech, a enregistré une hausse de 0,3% en passant de 120,5 à 120,9, conséquence de la hausse de l'indice des produits alimentaires de 1,6% et de celui des produits non alimentaires de 0,3%.

Les hausses des produits alimentaires observées au cours du mois d'avril 2025 comparé au même mois de l'année précédente, concernent principalement le «Café, thé et cacao» avec 9,3%, les «Légumes» avec 6,2%, les «Viandes» avec

5,6% et le «Sucre, confiture, Miel, chocolat et confiserie» avec 1%.

En revanche, les prix ont diminué de 8,2% pour les «Poissons et fruits de mer», de 6,1% pour les «Eaux minérales, boissons rafraîchissantes, jus de fruits et de légumes (ND)», de 4,7% pour les «Fruits», de 3,8% pour les «Huiles et graisses», de 2,2% pour le «Lait, fromage et œufs» et de 1,2% pour le «Pain et céréales».

Concernant les variations des produits non alimentaires enregistrées au cours du mois d'avril 2025 comparé au même mois de l'année précédente, elles vont d'une hausse de 4,1% pour les «Restaurants et hôtels» à une baisse de 5,6% pour le «Transport».

C'est parti pour le Festival de jazz CasaNola

La ville de Casablanca vibrera, du 12 au 14 juin courant, au rythme du jazz et des traditions populaires à l'occasion du Festival CasaNola, un événement célébrant la rencontre artistique entre La Nouvelle-Orléans et le Maroc.

Selon un communiqué des organisateurs, ce festival initié par l'Association AVEMPACE, en partenariat avec le New Orleans Jazz Museum, se tiendra à l'Automobile Club du Maroc et proposera trois soirées exceptionnelles mêlant concerts, master class, parades et performances collaboratives.

Parmi les artistes invités, indique la même source, figurent les emblématiques James Andrews, Dr Michael White et Mahmoud Chouki, venus de La Nouvelle-Orléans, qui partageront la scène avec des figures majeures de la scène marocaine telles que Adil Chrafi et Alaa Zouiten, aux côtés de musiciens de renom comme Alfred Jordan, Martin Masakowski, Greg Stanford ou encore Detroit Brooks.

A travers cette initiative, CasaNola s'inscrit dans le cadre du programme Jazz International du New Orleans Jazz Museum, qui promeut le jazz comme langage universel et vecteur de diplomatie culturelle, poursuit le communiqué.

Et d'ajouter que l'événement reflète également la richesse et la solidarité des relations diplomatiques et culturelles entre le Royaume du Maroc et les Etats-Unis, fondées sur



un respect mutuel et une coopération continue dans les domaines de la culture, de l'éducation et des arts.

"CasaNola n'est pas simplement un festival, mais un véritable pont culturel, reliant musiciens, éducateurs et publics des deux rives de l'Atlantique", a souligné la consule générale des Etats-Unis à Casablanca, Marissa Scott Torres, citée dans le communiqué.

"Casablanca et La Nouvelle-Orléans, toutes deux villes portuaires et carrefours historiques de mélanges culturels, partagent un héritage musical profond que cet événement mettra à l'honneur", a-t-elle relevé.

"Cette collaboration incarne ce qu'a toujours été le jazz : ouvert, adaptable et profondément enraciné dans la communauté", a indiqué, de son côté, le directeur du New Orleans Jazz Museum, Greg

Lambousy.

Et de poursuivre : "Nous sommes fiers de co-créer ce moment fort à Casablanca et de faire rayonner l'esprit de La Nouvelle-Orléans auprès d'un public international".

Outre les concerts, CasaNola proposera une programmation immersive incluant des démonstrations culinaires, des ateliers artistiques et des master class destinés au grand public comme aux professionnels, permettant d'explorer les synergies entre les traditions marocaines et néo-orléanaises.

Berklee au Festival Gnaoua et musiques du monde d'Essaouira

La ville d'Essaouira accueillera, du 16 au 20 juin, le programme de formation musicale "Berklee au Festival Gnaoua et musiques du monde d'Essaouira", organisé en amont de la 26e édition du festival (19-21 juin).

Cette formation artistique est ouverte aux musiciens marocains et internationaux, quel que soit leur style ou tradition musicale, désireux d'enrichir leur pratique artistique.

Dirigé par le pianiste et chercheur Leo Blanco, professeur à l'école de musique de Boston "Berklee College of Music", ce programme de cinq jours propose un enseignement quotidien de 10h à 17h, dispensé en anglais avec traduction simultanée en arabe, mettant l'accent sur la pratique, l'interculturalité et l'exploration des langages musicaux, à travers des modules dédiés à l'improvisation, la fusion des esthétiques et la collaboration entre musiciens.

Cette expérience immersive, fondée sur l'écoute active, le respect des singularités musicales et le dialogue entre les répertoires, se clôturera par une performance collective, reflet du cheminement artistique accompli au cours de la semaine.

Le 16^{ème} Festival international de film documentaire d'Agadir

Le 16e Festival international de film documentaire d'Agadir (FIDADOC) se tiendra du 13 au 18 juin au cinéma Sahara, situé en plein cœur du quartier Talborjt, annonce l'Association de culture et d'éducation par l'audiovisuel (ACEA), qui organise cet événement.

Dans un communiqué, l'ACEA indique que cette nouvelle édition constitue une opportunité pour les cinéphiles gadirites et tous les passionnés du cinéma du réel au Maroc de découvrir, sur grand écran, une sélection du meilleur du cinéma documentaire international, à travers une vingtaine de films projetés en présence de leurs auteurs.

Le FIDADOC 2025 rendra hommage à la grande réalisatrice indienne Nishtha Jain, invitée d'honneur du festival, qui viendra partager son parcours personnel et professionnel à l'issue de la projection de ses deux derniers longs-métrages, "Farming Revolution" (2024) et "The Golden Thread" (2022), tous deux primés dans de prestigieuses manifestations internationales.

Autre moment fort de cette édition : la projection de la version récemment restaurée du second long-métrage de la réalisatrice libanaise Heiny Srour, "Leila et les loups" (1984), présenté par Touda

Bouanani, co-éditrice des écrits de cette pionnière des cinémas arabes.

La sélection officielle de cette 16e édition, première manifestation cinématographique marocaine exclusivement consacrée au documentaire de création, comprend 19 films issus de 20 pays de production. Cette année, elle met particulièrement en lumière des auteurs émergents africains et/ou arabes, ainsi

que des réalisatrices européennes et québécoises dont les œuvres abordent, avec pudeur et acuité, les liens sociaux et familiaux, notamment la parentalité.

Comme à l'accoutumée, la compétition internationale du FIDADOC est composée de longs-métrages inédits au Maroc, départagés par un jury composé de la cinéaste française Sylvie Ballyot, du photographe marocain Mehdy Mariouch

et du journaliste sénégalais Aboubacar Demba Cissokho.

La programmation comprend également quatre courts-métrages réalisés dans le cadre de deux ateliers de création documentaire conduits dans des territoires ruraux, en Tunisie "Regards croisés à Semmama" et au Liban "Cinéma et biodiversité dans la plaine de la Bekaa".

Ces films seront projetés au cinéma Sahara ainsi que dans le cadre du programme itinérant de projections Triq Cinema, qui fera pour la dixième fois étape à la centrale pénitentiaire d'Ait Melloul, avec comme ambition d'emmener "Le Cinéma partout, le Cinéma pour tous", poursuit la même source.

Par ailleurs, le FIDADOC demeure un rendez-vous incontournable pour toutes celles et tous ceux qui souhaitent écrire, réaliser, produire ou diffuser des films documentaires au Maroc, à travers une "Ruche documentaire", dont la 13e édition accueillera une centaine d'apprentis cinéastes, étudiants et porteurs de projets, dans un espace d'échanges, de rencontres et de transmission qui, depuis 2012, contribue à l'émergence d'une nouvelle génération de cinéastes issus du Maroc, des pays voisins et de leur diaspora.



Festival international du film de Dakhla

Remise des prix aux lauréats du concours dédié à la Marche Verte

La treizième édition du Festival international du film de Dakhla, qui se tiendra du 14 au 20 juin, sera marquée par la remise des prix de la quatrième édition du concours de courts-métrages intitulé «La Marche Verte vue par les jeunes créateurs d'images». Ce concours est organisé par le Centre cinématographique marocain en partenariat avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, dans le cadre des commémorations du 49^e anniversaire de la Marche Verte.

Les lauréats des trois premières places seront distingués à l'issue d'une sélection rigoureuse assurée par un jury composé de Hakim Belabbès, Youssef Britel et Sanaa Benmouïssa. Les distinctions attribuées sont le Grand Prix, le Prix du jury, ainsi que le Prix Espoir réservé aux participants âgés de moins de 21 ans.

Ce concours s'adresse aux jeunes réalisateurs amateurs et aux créateurs d'images et de vidéos âgés de 35 ans et moins. Il vise à valoriser l'événement historique de la Marche Verte, qui constitue un jalon majeur dans l'histoire du Royaume, à travers des œuvres réalisées à partir



d'images d'archives, d'animations ou de créations fictionnelles. Il convient de souligner que cette treizième édition du Festival international du film de Dakhla propose, outre la compétition de longs et courts-métrages, des ateliers de formation

destinés à la jeunesse, un accompagnement des projets cinématographiques de jeunes réalisateurs originaires du Maroc, d'Afrique et du Moyen-Orient, ainsi qu'une programmation dédiée au cinéma national marocain dans la section «Panorama».

Bouillon de culture

Afters du Festival

Plusieurs lieux emblématiques de la Cité des Alizés abriteront les "Afters du Festival", une série de soirées musicales, prévues avant et après les concerts des grandes scènes de la 26^e édition du Festival Gnaoua et musiques du monde d'Essaouira.

"Dans une ambiance nomade et festive, chaque lieu se transforme en espace de voyage musical où la tradition rencontre le digital: projections visuelles, décors inspirés du patrimoine marocain et installations lumineuses plongent les festivaliers dans une expérience sensorielle totale", indiquent les organisateurs sur le site web du Festival.

Les "Afters du Festival" célèbrent l'universalité de la musique, la richesse culturelle d'Essaouira et la jeunesse créative, ont-ils ajouté.

Festival

Le comité d'organisation du Festival du film arabe de Casablanca a dévoilé la composition des jurys de sa 6^e édition, qui se tiendra du 13 au 20 juin courant. Cette édition comprendra les compétitions des longs-métrages de fiction et documentaires, ainsi que celles des courts-métrages de fiction et documentaires.

Ainsi, le jury de la compétition des longs métrages sera présidé par le réalisateur et producteur marocain Nabil Ayouch. Il réunira la critique tunisienne Henda Haouala, l'acteur égyptien Bassem Samra, le réalisateur irakien Ahmed Yassin Al-Daraji et l'actrice marocaine Nisrin Erradi.

Quant au jury des courts-métrages, il sera présidé par le réalisateur et écrivain marocain Hicham Lasri. Il sera composé de l'actrice égyptienne Shery Adel et de la réalisatrice jordanienne Darin Sallam.

Organisé par l'Association Imtidad pour la culture et le développement, en partenariat avec le Conseil de la ville de Casablanca et le Centre cinématographique marocain, le festival s'est imposé au fil des éditions comme un rendez-vous incontournable du cinéma arabe, accueillant de nombreuses figures emblématiques du 7^e art.

"Algues amères" de Driss Chouika s'illustre au Golden Femi Film Festival à Sofia

Le film marocain "Algues amères" du réalisateur Driss Chouika a réalisé une véritable prouesse cinématographique lors de sa première participation internationale, en remportant quatre prestigieuses distinctions au Golden Femi Film Festival, tenu à Sofia, capitale de la Bulgarie, le 7 juin 2025.

Écrit par le scénariste Chawki El Hamdani, le film a obtenu les prix suivants :

- Meilleur drame pour un film étranger
- Meilleure réalisation pour un film étranger attribuée à Driss Chouika
- Meilleure actrice décernée à Yousra Bouhmouch
- Meilleure production pour un film étranger attribuée à Roukya Benhadou

Le jury international du festival était composé de cinq membres issus de différentes nationalités, dont la critique de cinéma et chercheuse universitaire marocaine Afifa El Hssinate, conférant ainsi à la compétition un cachet international élevé.

Le Golden Femi Film Festival est considéré comme l'une des plus importantes plateformes mondiales du cinéma,

accueillant plus de 7.000 films provenant de 130 pays. Le festival accorde une attention particulière aux œuvres cinématographiques véhiculant des messages sociaux et environnementaux forts, ainsi qu'à la représentation de la femme et aux problématiques écologiques. Les activités du festival sont également diffusées en direct sur internet, permettant à un large public mondial d'y assister.

Dans une déclaration faite après la remise des prix, Driss Chouika a affirmé qu'il n'a jamais travaillé pour les prix mais pour la vérité, ajoutant que pour lui, le cinéma n'est pas seulement un récit, mais un cri esthétique contre la laideur que nous voyons quotidiennement et qui devient avec le temps une habitude meurtrière. Ce succès a suscité l'intérêt de producteurs et distributeurs européens, notamment d'Allemagne et de France, en vue d'éventuelles collaborations dans les domaines de la production et de la distribution. Tout indique que le film pourrait être projeté dans des festivals prestigieux tels que la Mostra de Venise ou la Berlinale, ce qui constituerait un grand pas

pour le cinéma marocain indépendant.

"Algues amères" raconte l'histoire de Hania, une jeune femme qui rêve d'émigrer comme son frère, mais qui se contente de la récolte saisonnière des algues dans un village côtier marocain vivant principalement de la pêche et de la cueillette d'algues.

Le film offre un drame social intense, traversé de tensions familiales, de conflits de classe et de dilemmes psychologiques, le tout baigné dans la beauté du littoral marocain et de sa nature, proposant une approche sensible et intelligente des questions liées à la femme et à l'indépendance économique.



Cyberguerre

La bataille invisible sur le champ des esprits

Quand l'engagement collectif devient la première ligne de défense

HORIZONS

Les guerres de demain ne porteront ni sur les terres ni sur les barils. Elles ne se livreront plus dans les plaines, entre deux armées en uniforme, mais dans les silences des cerveaux, dans les zones grises de l'attention humaine.

Les guerres de demain se livreront dans les silences des cerveaux

Elles auront lieu au plus profond de l'invisible, là où se forme l'opinion, là où se forge la croyance. Ce ne seront plus des guerres pour conquérir, mais pour convaincre — ou plutôt, pour convertir. Car l'enjeu n'est plus le pétrole ou l'or, mais l'esprit. Plus la matière mais l'interprétation de la matière.

Les données, disait-on, sont le nouveau pétrole. Erreur. Elles sont bien plus : elles sont la glaise des nouveaux récits. Des blocs bruts, inertes, sans couleur, sans saveur. Mais qu'un œil les lise, qu'un algorithme les arrange, qu'un narrateur en fasse une prophétie — et elles deviennent armes. Les données ne valent que par leur interprète. Et dans ce théâtre de l'invisible, celui qui contrôle le récit des données, contrôle la carte mentale du monde.

C'est là que réside la menace. Non dans la fuite des données, mais dans ce qu'on en fait après la fuite. Non dans leur exposition, mais dans leur réécriture. Chaque fuite devient une graine. Ce qui en sort dépend du sol : une vérité dans une terre fertile ; une rumeur dans un champ empoisonné. Et comme les esprits sont les nouvelles géographies à conquérir, chaque donnée devient une flèche. Chaque interprétation, une invasion.

Manipuler un esprit, c'est plus rentable que manipuler un territoire. Un territoire demande des troupes, des chars, des frontières. Un esprit n'a besoin que d'un récit. Et l'on peut, avec quelques phrases bien plantées, faire basculer une génération, renverser une éthique, installer le doute comme virus. Ce n'est pas la vérité qu'on cherche. C'est le contrôle de la grille de lecture. Car entre le fait et l'effet, il y a le filtre. Et ce filtre, c'est la prochaine ligne de front. Qui contrôle le filtre, contrôle la foi, la peur, le vote, le silence. Alors non, les prochaines guerres ne seront ni économiques, ni territoriales. Elles seront herméneutiques. Ce sont des guerres sur le sens. Des guerres sur ce que nous devons croire. Et dans ces batailles feutrées, le soldat ne porte pas d'uniforme : il s'appelle influenceur, journaliste, analyste, programmeur, scénariste. Le nouveau général est celui qui sait raconter, avec des chiffres, des images, des émotions. Et le champ de bataille est désormais au creux de nos écrans, au fond de nos imaginaires, dans les plis secrets de nos convictions.



La cybersécurité est d'abord une affaire d'âme collective

C'est par là qu'il faut repositionner la question, au cœur même du réel : la cybersécurité n'est pas qu'affaire de pare-feux ou d'algorithmes, elle est d'abord une affaire d'âme collective. Trop longtemps cantonnée aux lignes de code et aux audits froids, on a oublié que la première brèche ne vient pas d'un virus informatique, mais d'un vide intérieur — celui de l'appartenance éfrîtée.

L'information n'est plus simplement donnée, elle est pouvoir latent. Elle circule plus vite qu'elle ne se comprend. Elle se copie, se falsifie, s'arme. Et avec les outils de l'intelligence artificielle, cette mutation s'accélère. Ce n'est plus seulement ce que l'on sait qui compte, mais ce que l'on fait croire que l'on sait. Les machines apprennent à raconter, à convaincre, à simuler l'autorité. Et dans ce monde où l'illusion devient vérité par viralité, la sécurité ne peut plus reposer uniquement sur la technique.

Les ingénieurs, les spécialistes, les analystes de la menace font leur travail. Ils posent les digues. Mais à quoi sert la digue, si l'on ne croit plus à ce qu'elle protège ? La première ligne de défense est invisible : c'est l'appartenance. C'est ce lien intime, presque sacré, que l'individu tisse avec son institution, avec son pays, avec son peuple. C'est ce qui fait qu'il ne trahira pas, qu'il ne fuira pas, qu'il ne détournera pas.

Un employé qui ne croit pas à l'édifice qu'il sert est un danger. Un citoyen qui ne se sent pas partie prenante du

destin collectif est une faille. Car la loyauté n'est pas une obligation légale — c'est une adhésion morale. Et là se joue l'essentiel : non pas dans les protocoles, mais dans le cœur. C'est l'employé qui se sent bâtisseur d'un projet plus grand que son salaire. C'est le citoyen qui se sait maillon d'une chaîne millénaire. C'est chacun qui se voit héros discret d'un récit partagé.

Et si nous voulons renforcer nos murailles numériques, alors il faut d'abord renforcer nos mythes communs. Redonner du sens. Rallumer la fierté. Réconcilier la technologie avec la mémoire. Car l'arme la plus puissante, celle qu'aucune IA ne peut pirater, c'est l'identité habitée, le sentiment d'être utile, d'être à sa place dans une fresque qui nous dépasse.

Alors, que chacun se voie contributeur du héros collectif. Ce héros sans visage, sans statue, mais dont chaque action alimente la survie, la prospérité et l'honneur du tout. Ce héros que l'on devient quand on comprend que le simple fait de protéger une donnée, de dénoncer une faille, de faire son travail avec droiture — c'est déjà écrire un chapitre de la légende nationale.

Ce qu'on refuse d'entendre aujourd'hui deviendra demain ce qui nous surprendra avec fracas

Mais pour qu'un héros collectif puisse naître, il faut d'abord que le terrain moral soit fertile. Et cela commence, inévitablement, par le regard que portent les responsables sur ceux qui osent parler. A tous les niveaux de pouvoir, du chef d'équipe au plus haut sommet des institutions, il faut cesser

de percevoir la critique comme une flèche empoisonnée, et commencer à la voir pour ce qu'elle est réellement : un signal de loyauté. Car seuls ceux qui croient encore à l'édifice prennent le risque de parler. Ceux qui s'en détachent se contentent de se taire.

Or, tant que l'on répond aux critiques par des postures défensives, tant qu'on clôt les débats à coups de rapports bien rédigés et de silences administratifs, on ne soigne rien. On calme les symptômes, on fait taire la douleur, mais la cause, elle, continue de creuser. Et toujours, elle reviendra, plus rusée, plus virulente. Ce qu'on refuse d'entendre aujourd'hui deviendra demain ce qui nous surprendra avec fracas.

La gouvernance véritable n'est pas dans le contrôle. Elle est dans l'écoute active. Elle est dans la reconnaissance de l'intention derrière la parole, même lorsqu'elle dérange. Surtout lorsqu'elle dérange. Car le courage de parler est une forme de don. Et ignorer ce don, le mépriser, le faire taire, c'est étouffer la voix de l'amélioration. Le héros collectif, lui, ne se bâtit pas dans le confort du consensus, mais dans l'honnêteté du désaccord. Dans la rigueur partagée, même lorsqu'elle est rugueuse. Et cette vérité n'est plus un luxe, elle est une nécessité vitale dans un monde où la transparence devient la norme et la manipulation devient la stratégie dominante. À l'ère des deepfakes et des narratifs instrumentalisés, il ne reste qu'un seul rempart : l'honnêteté assumée. Celle qui dit : "Voici ce que nous savons, voici ce que nous ignorons, et voici ce que nous ferons ensemble." Car la confiance ne se réclame pas, elle se construit dans chaque geste, dans chaque mot aligné avec les faits, dans chaque prise de responsabilité publique. Et dans ce monde qui devient un théâtre permanent, le héros collectif n'est pas celui qui joue un rôle, mais celui qui reste vrai. Vrai face à lui-même, vrai face aux autres. C'est cette honnêteté partagée, cette intégrité réciproque, qui fera de chaque individu une pierre vivante dans l'édifice national. Une sentinelle contre la corruption de l'esprit. Un garde-fou contre les mirages du mensonge.

Alors, pour que l'on continue d'appartenir, il faut que ceux qui écoutent fassent place à ceux qui parlent. Que ceux qui gouvernent se rappellent que la critique n'est pas un procès, mais une main tendue dans l'ombre. Une chance de grandir avant que le réel, lui, n'exige de le faire dans la douleur.



Par Abderrazak Hamzaoui
Email : hamzaoui@hama-co.net
www.hama-co.net

ROYAUME DU MAROC
 MINISTRE
 DE L'EQUIPEMENT ET
 DE L'EAU
 DIRECTION
 PROVINCIALE DE
 L'EQUIPEMENT
 DU TRANSPORT ET DE
 LA LOGISTIQUE
 D'AL HAOUZ
 Avis d'appel d'offres
 ouvert international n°
 18/2025/HZ
 Le 09/07/2025 à 10 h 00
 mn, il sera procédé en
 séance publique dans le bu-
 reau de Mr le Directeur Pro-
 vincial de l'Équipement du
 Transport et de la Logis-
 tique d'Al Haouz à Tahana-
 nouit à l'ouverture des plis
 relatifs à l'appel d'offres ou-
 vert international, sur offres
 des prix pour :
 Programme de Réduction
 des Disparités Territoriales
 et Sociales en Milieu Rural
 Objet : Travaux de construc-

tion du corps de chaussée,
 traitement de l'environne-
 ment et réparation des dé-
 gâts de crue de la RP 2036
 du PK 30+000 au PK 39+000
 -Province d'Al Haouz-
 Le dossier d'appel d'offres
 doit être téléchargé à partir
 du portail des marchés pu-
 blics [http://www.marches-
 publics.gov.ma](http://www.marches-publics.gov.ma)
 Le cautionnement provi-
 soire dématérialisé est fixé à
 la somme de : Deux Cent
 Mille Dirhams (200 000,00)
 Dirhams.
 L'estimation des coûts des
 prestations établie par le
 maître d'ouvrage est fixée à
 la somme de : Douze Mil-
 lion Neuf Cent Dix Huit
 Mille Sept Cent Quatre
 Vingt Sept dirhams Vingt
 centimes TTC (12 918
 787,20 Dhs).
 Le contenu, la présentation
 ainsi que le dépôt des dos-
 siers des concurrents doi-

vent être conformes aux
 dispositions des articles 30
 à 34 du décret relatif aux
 marchés publics.
 Les concurrents doivent dé-
 poser leurs plis électroni-
 quement via le portail des
 marchés publics ([www.
 marchespublics.gov.ma](http://www.marches-publics.gov.ma)).
 Les pièces justificatives à
 fournir sont celles prévues
 par l'article 5 du règlement
 de consultation.
N° 3744/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTRE
 DE L'EQUIPEMENT ET
 DE L'EAU
 DIRECTION
 PROVINCIALE
 DE L'EQUIPEMENT
 DU TRANSPORT ET DE
 LA LOGISTIQUE
 D'AL HAOUZ
 Avis d'appel d'offres
 ouvert Simplifié n°
 22/2025/HZ

Le 01/07/2025 à 10h00mn,
 il sera procédé en séance
 publique dans le bureau de
 Mr le Directeur Provincial
 de l'Équipement du Trans-
 port et de la Logistique d'Al
 Haouz à Tahannaout à l'ou-
 verture des plis relatifs à
 l'appel d'offres ouvert Sim-
 plifié, sur offres des prix
 pour :
 Plan de campagne 2025 -
 Fourniture d'habillement
 pour les agents chargés de
 l'entretien du réseau routier
 de la DPETL d'Al Haouz -
 Province d'Al Haouz-
 Le dossier d'appel d'offres-

doit être téléchargé à partir
 du portail des marchés pu-
 blics [http://www.marches-
 publics.gov.ma](http://www.marches-

 publics.gov.ma)
 Le cautionnement provi-
 soire dématérialisé est fixé à
 la somme de : Mille Cinq
 Cent Dirhams (1 500,00) Di-
 rhams.
 L'estimation des coûts des
 prestations établie par le
 maître d'ouvrage est fixée à
 la somme de : Quatre-
 vingt-dix-neuf mille neuf
 cent quatre-vingt-seize di-
 rhams 0 centime TTC. (99
 996,00 Dhs) TTC
 Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des dos-
 siers des concurrents doi-
 vent être conformes aux
 dispositions des articles 30
 à 34 du décret relatif aux
 marchés publics.
 Les concurrents doivent dé-
 poser leurs plis électroni-
 quement via le portail des
 marchés publics
 ([www.marchespublics.gov.
 ma](http://www.marchespublics.gov.

 ma)).
 Les pièces justificatives à
 fournir sont celles prévues
 par l'article 5 du règlement
 de consultation.
N° 3745/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTRE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE
 CHU IBN ROCHD-CASABLANCA

AVIS RECTIFICATIF N°2
DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR
OFFRES DES PRIX N° 055/2025/CHUIRC

ACHAT DE FONGIBLES INFORMATIQUES : « POUR IMPRIMANTE
LEXMARK » POUR LES FORMATIONS RELEVANT DU CENTRE
HOSPITALO-UNIVERSITAIRE IBN ROCHD DE CASABLANCA

Le Directeur du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd informe le public que
 des modifications sont introduites dans le dossier d'appel d'offres comme suit :

- La désignation des articles N° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 est modifiée au
 niveau du bordereau des prix et de l'annexe 3.
- Des modifications sont introduites au niveau du règlement de consultation
 (article 5 paragraphe "A" alinéa "2" d) et e)).

Le dossier de l'appel d'offres modifié est mis à la disposition des concurrents au
 Portail Marocain des Marchés Publics : « www.marchespublics.gov.ma »

N° 3740/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTRE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION
 ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DRAG-TAFELAIT A ZAGORA

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS SIMPLIFIES N° : 42-43/ZAG/2025
SEANCE PUBLIQUE

Le 23 JUN 2025, à partir de 10 h 00 mn du matin, il sera procédé dans les bureaux de la direction provinciale de
 l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation Drag-Tafelait à Zagora (salle des réunions), via un quartier
 administratif Zagora, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts simplifiés sur offres de prix pour :

AOU N°	OBJET DE LA PRESTATION	ESTIMATION DES COÛTS DES PRESTATIONS (MONTANT TTC)	MONTANT DE CAUTIONNEMENT PROVISOIRE (20%)
42/ZAG/2025	SERVICES D'HEBERGEMENT AU PROFIT DES BENEFICIAIRES AUX SESSIONS DES FORMATIONS CONTINUES (EXPLICITE) ORGANISEES PAR LA DIRECTION PROVINCIALE AUPRES DE L'AREF DT A ZAGORA.	214 500,00 Deux Cent Quarante Mille Cinq Cents	4 290,00 Quatre Mille Deux Cents
43/ZAG/2025	SERVICES DE RESTAURATION AU PROFIT DES BENEFICIAIRES AUX SESSIONS DES FORMATIONS CONTINUES (EXPLICITE) ORGANISEES PAR LA DIRECTION PROVINCIALE AUPRES DE L'AREF DT A ZAGORA.	271 700,00 Deux Cent Soixante Et Onze Mille Sept Cents	5 434,00 Cinq Mille Quatre Cents

Les dossiers des appels d'offres doivent être téléchargés à partir du portail des marchés publics accessibles à
 l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des
 articles 30 à 34 du Décret relatif aux marchés publics.
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics
 accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 09 du règlement de consultation.
N° 3742/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE KHENIFRA
 COMMUNE DE M'RIRT
 SERVICE DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT
N° : 06/2025

Le 08 juillet 2025 à 11h, il sera procédé dans le bureau de Monsieur Le Président de
 la commune de M'Rirt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur Offres des prix
 concernant :

N° D'APPEL D'OFFRES	Intitulé du projet	Caution provisoire en Dirhams	Estimation en Dirhams en TTC
06/2025	ACHAT DE MATERIEL D'ENTRETIEN D'ECLAIRAGE PUBLIC AU PROFIT DE COMMUNE M'RIRT PROVINCE KHENIFRA.	8600.00 (Huit mille six cents dirhams)	430 584,00 (Quatre cent trente mille cinq cent quatre-vingt-quatre dirhams)

- Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret N° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
- Les concurrents doivent déposer leur dossier par voie électronique dans la portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma ;
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 et l'article 10 du règlement de consultation.

N° 3743/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME,
 DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS
 OFFICE REGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DU TADLA

Avis rectificatif de l'Avis d'Appel d'Offres Ouvert
National Sur Offres de prix n° 34/2025/DGRID

Séance Publique

Le Directeur de l'office régional de mise en valeur Agricole du Tadla à Fqih Ben Salah porte à la
 connaissance du public que le Cahier des Prescriptions Spécial (CPS) de dossier d'appel d'offres n°
 34/2025/DGRID du 19/06/2025, qui a pour objet la Fourniture des équipements et appareillages
 pour matériel de réseau sous pression dans le périmètre irrigué du Tadla à Fqih Ben Salah,
 publié dans les journaux AL Itihad Al Iktiraki n°14048 du 28 Mai 2025 et Libération n°10 522 du 28
 Mai 2025 et inséré dans le portail marocain des marchés public en date du 28/05/2025, porte des
 changements au niveau de l'article n°35 et une reformulation des désignations des prestations du
 bordereau des prix-détail estimatif du CPS de consultation et que les autres articles restent sans
 changement.

Par conséquent, les concurrents intéressés peuvent télécharger le nouveau Cahier des
 Prescriptions Spécial (CPS) disponible au portail des marchés de l'État www.marchespublics.gov.ma.

N° 3741/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHENIFRA
COMMUNE
D'AGUELMOUS
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N° : 02/2025/CA

Le 09 juillet 2025 à 11 h, il sera procédé dans le bureau de M. Le Président de la commune d'Aguelmous à l'ouverture des plus relatifs à l'Appel d'Offres simplifié sur offres de prix concernant :

Etudes techniques et suivi des travaux de creusement et équipement de 30 puits avec système de pompage à panneaux solaires y compris installation des réservoirs d'eau, au niveau des divers douars de la commune d'Aguelmous- Province de Khenifra.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 192 000,00 (Cent quatre vingt douze mille dirhams TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 3 800,00 DHS (Trois mille huit cent dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 33 et 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaaban 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Concernant le dossier technique :

Les concurrents doivent fournir une copie certifiée conforme à l'originale du certificat d'agrément pour les domaines d'activités D13, D14, D15 et D20 délivrée par le Ministère de l'Équipement et de l'Eau.

N° 3748/PA

Royaume du Maroc

Ministère de l'Équipement et de l'Eau
Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Mohammedia
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 03/2025

Le 08/07/2025 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, et de la Logistique de Mohammedia sis à 14 Avenue des FAR Mohammedia à l'ouverture des plus relatifs à l'Appel d'offres ouvert national sur offres des prix ayant pour objet : Etude d'Aménagement d'un carrefour entre la RP 3303 et la RR305 - Préfecture de Mohammedia.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quarante-deux mille dirhams, zéro centimes TTC (42 000,00 dhs).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Six cents dirhams (600,00 dhs), il doit être dématérialisé ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Il est exigé pour le présent appel d'offres une copie certifiée conforme du certificat d'agrément : Domaine d'activité D4.

N° 3749/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Équipement et de l'Eau
Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Mohammedia
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 04/2025

Le 09/07/2025 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, et de la Logistique de Mohammedia sis à 14 Avenue des FAR Mohammedia à l'ouverture des plus relatifs à l'Appel d'offres ouvert national sur offres des prix ayant pour objet : Etude d'Aménagement d'un carrefour entre la RP 3303 et la RR305 - Préfecture de Mohammedia.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quarante-deux mille dirhams TTC (42 000,00 dhs).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Six cents dirhams (600,00 dhs), il doit être dématérialisé ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Il est exigé pour le présent appel d'offres une copie certifiée conforme du certificat d'agrément : Domaine d'activité D4.

N° 3750/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE D'EL KELAA DES SRAGHNA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 17/2025

Le 09/07/2025 à 11h00 min, il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique d'El Kelaa des Sraghna sis à la Direction Provinciale de l'Équipement

du Transport et de la Logistique d'El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n°17/2025 du 09/07/2025 pour :

Travaux de Protection de l'Ouvrage d'art sur Oued Tassaout au PK273+127 (ex PK351+200) de la RN8-Province D'El Kelaa Des Sraghna.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix mille deux cent quatre-vingt-seize dirhams (4 999 296,00 DHS TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatre-vingt-dix mille dirhams (90 000,00DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 3751/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE D'EL KELAA DES SRAGHNA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 18/2025

Le 08/07/2025 à 10h30 min,

il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique d'El Kelaa des Sraghna sis à la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n°18/2025 du 08/07/2025 pour :

Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des Travaux de Protection de l'Ouvrage d'art sur Oued Tassaout au PK273+127 (ex PK351+200) de la RN8-Province d'El Kelaa des Sraghna.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent trente-quatre mille cinq cent quatre-vingt-douze dirhams (134 592,00 DHS TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : deux mille dirhams (2 000,00DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 3752/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPE-

MENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE D'EL KELAA DES SRAGHNA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 19/2025

Le 08/07/2025 à 11h00min, il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique d'El Kelaa des Sraghna sis à la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n°19/2025 du 08/07/2025 pour :

Contrôle topographique des Travaux de Protection de l'Ouvrage d'art sur Oued Tassaout au PK273+127 (ex PK351+200) de la RN8-Province D'El Kelaa Des Sraghna.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : quarante-deux mille six cent dirhams (42 600,00 DHS TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : huit cent mille dirhams (800,00DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 3753/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE DU BASSIN HYDRAULIQUE DE GUEB-ZIZ-SHERIS
RABHOFI REAL S.A.C.I S.A.S 3000 0000



المملكة المغربية
وإمالة الحوض الهيدرو
لمحوض زيز-شريس

Avis rectificatif n°1 de l'appel d'offres ouvert national
N°40/2025/ABH-GZR

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert sur offres des prix N°40/2025/ABH-GZR du Jeudi 12/06/2025 à 10h30min, relatif à la : Etude de la mise en place d'un contrat de nappe pour une gestion participative et durable des ressources en eaux souterraines du système aquifère de « Errachidia- Tinjdat », publié au journal Rissalat Al Oumma N°13045 du 21/05/2025, et au journal Libération N°10516 du 21/05/2025 a été rectifié comme suit :

Modification de la date d'ouverture des plis : au lieu du 12/06/2025 à 10h30min elle sera le 14/06/2025 à 11h00min.

La version rectifiée du dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

N° 3746/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
جهة مراكش - آسفي
إقليم بوسفسية
المجلس الإقليمي لبوسفسية
مصلحة المواد البترولية والهياكل القارية
سنة 2025



إعلان عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2025

ينظم المجلس الإقليمي لبوسفسية امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2025 لفائدة الموظفين المتعتمدين إلى ميزانية المجلس الإقليمي لبوسفسية والمتوفرين على أقدمية ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الدرجة الأصلية إلى غاية إجراء أول اختبار كتابي وذلك وفق الجدول أسفله :

الدرجة العالية	الدرجة المتدنية	عدد المناصب	تاريخ إجراء الامتحانات	آخر أجل لإيداع طلبات الترشيح
مساعد تلميذ من الدرجة الثانية	مساعد تلميذ من الدرجة الأولى	01	2025/07/20	2025/07/11
محرر من الدرجة الثالثة	محرر من الدرجة الثانية	01	2025/12/01	
تلميذ من الدرجة الثالثة	تلميذ من الدرجة الثانية	01	2025/12/31	

ملاحظة : تودع طلبات الترشيح بمكتب الضبط بالمجلس الإقليمي لبوسفسية.

N° 3747/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM
OUED NOUN
PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG
Avis d'appel d'offres ou-
vert national simplifié
N° 29/2025/BP

Le 24/06/2025 à 11h 00 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié, pour le lot unique : Acquisition d'Équipement et du Matériels de menuiserie au profit de la Coopérative Zaydane de menuiserie à Assa. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa-Zag.

Il peut également être télé-charge à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de deux mille huit cent dix-neuf (2.800,00Dhs) TTC. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent quarante Mille dirhams 00Cts TTC (140.000,00 Dhs TTC). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 au 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les catalogues doivent être déposés dans le bureau de service des marchés relevant de la F.B.M de conseil provincial d'Assa-Zag, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de consultation.

N° 3755/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM
OUED NOUN
PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG
Avis d'appel d'offres ou-
vert national simplifié
N° 31/2025/BP

Le : 24/06/2025 à 11 h 30 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié, pour le lot unique :

Acquisition d'équipements pour la fabrication de pain et de confiserie au profit de la coopérative de MOUGLI pour la fabrication de pain et de confiserie à Assa.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa-Zag. Il peut également être télé-charge à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de deux mille sept cent dix-neuf (2.700,00Dhs) TTC. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent trente

deux mille sept cent dix-neuf (2.700,00Dhs) TTC. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent trente

deux mille six cent dix-neuf (2.600,00Dhs) TTC. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent trente Mille dirhams 00Cts TTC (130.000,00 Dhs TTC). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 au 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les catalogues doivent être déposés dans le bureau de service des marchés relevant de la F.B.M de conseil provincial d'Assa-Zag, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de consultation.

vingt Mille dirhams 00Cts TTC (135.000,00 Dhs TTC). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 au 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'article 9 de l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les catalogues doivent être déposés dans le bureau de service des marchés relevant de la F.B.M de conseil provincial d'Assa-Zag, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

N° 3756/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM
OUED NOUN
PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG
Avis d'appel d'offres ou-
vert national simplifié
N° 32/2025/BP

Le : 24/06/2025 à 11 h 45 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié, pour le lot unique :

Acquisition d'Équipements et Matériels de Mécanique au Profit de la Coopérative Wilaq Achahid à Assa.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa-Zag.

Il peut également être télé-charge à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de deux mille six cent dix-neuf (2.600,00 Dhs) TTC. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent trente Mille dirhams 00Cts TTC (130.000,00 Dhs TTC). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 au 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'article 9 de l'Arrêté du minis-

tre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les catalogues doivent être déposés dans le bureau de service des marchés relevant de la F.B.M de conseil provincial d'Assa-Zag, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de consultation.

N° 3757/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM
OUED NOUN
PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG
Avis d'appel d'offres ou-
vert national simplifié
N° 33/2025/BP

Le 24/06/2025 à 12h 00 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié, pour le lot unique :

Acquisition du Matériels et Equipements pour salon de coiffure pour femmes au profit de la coopérative AHMED KAJMOUL à Assa.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa-Zag.

Il peut également être télé-charge à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de deux mille six cent dix-neuf (2.600,00Dhs) TTC. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent trente Mille dirhams 00Cts TTC (130.000,00 Dhs TTC). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 au 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les catalogues doivent être déposés dans le bureau de service des marchés relevant de la F.B.M de conseil provincial d'Assa-Zag, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de consultation.

N° 3758/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM
OUED NOUN
PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG
Avis d'appel d'offres ou-
vert national simplifié
N° 34/2025/BP

Le : 24/06/2025 à 12 h 15 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié, pour le lot unique :

Acquisition des équipements et matériels de restauration au profit de la coopérative FAYDAT SEDRA à Assa.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa-Zag.

Il peut également être télé-charge à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de deux mille six cent dix-neuf (2.600,00Dhs) TTC. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent trente Mille dirhams 00Cts TTC (130.000,00 Dhs TTC). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 au 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les catalogues doivent être déposés dans le bureau de service des marchés relevant de la F.B.M de conseil provincial d'Assa-Zag, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

NB : Cet avis d'appel d'offres est strictement Réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.

N° 3760/PA

ITISSALAT AL-MAGHRIB
DIRECTION REGIONALE
D'AGADIR
AVIS DE REPORT
CONSULTATION
OUVERTE

Le Directeur Régional d'Issalat Al Maghrib Agadir recevra jusqu'à Lundi 23 Juin 2025 à 16 heures dernier délai, au bureau d'ordre de la Division Administrative et Financière, sise Avenue Hassan Ter, les offres relatives à :

Consultation Ouverte N°PR623868 (Réf: 09/DRA/2025)

Objet: Travaux de construction, entretien, aménagement et mise à niveau des bâtiments relevant de la DR Agadir.

Lots séparés
Lot N°1 : Délégation Commerciale Agadir
Lot N°2 : Délégation Commerciale Taroudant
Lot N°3 : Délégation Commerciale Guelmim
Lot N°4 : Délégation Commerciale Lalyoune

Les cahiers des charges sont disponibles à la Direction Régionale /Division Administrative et Financière /Service Achats et Logistique sise Avenue Hassan Ter Agadir.
Tél : 05 28 22 30 40 / Fax : 05 28 22 14 14.

N° 3761/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale, du Précolaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région de Marrakech Safi
Direction provinciale de Chichaoua
AVIS D'APPEL D'OFFRES

OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRES DE PRIX
N° : 23/2025/CH/FCT
- Séance publique -

Le 25 juin 2025 à 09 :30 Heures, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de Chichaoua relevant de l'AREF-MS (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi - CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix, pour : l'Achat de fournitures de bureau, de reprographie et informatique pour la Direction Provinciale de Chichaoua relevant de l'AREF-MS et ses établissements scolaires.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 20 000,00 dhs (vingt mille dirhams).

Le montant TTC de l'estimation du maître d'ouvrage est fixé à : 1 155 204,12 (Un Million Cent Cinquante-Cinq Mille Deux Douze Centimes).

Le dossier de l'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État - www.marchespublics.gov.ma.

La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents se feront exclusivement par voie électronique conformément à l'Arrêté de la Ministère de l'Économie et des finances N°1692-23 du 23/06/2023, relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

NB : Cet avis d'appel d'offres est strictement Réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.

Sst - AGROHIM CONSULTING- SARL/AU
Mme HADJI Ibrahim Associé
Unique de la Société - AGROHIM CONSULTING- SARL/AU, décide la Clôture des opérations de Liquidation et la Radiation du R.C N° 37365 depuis le 12/11/2024.

N° 3762/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE TAZA
COMMUNE KAF
EL GHAR
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ
N° 09/2025

Le mardi 24 juin 2025 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux du Président de la commune Kaf el Ghar sis au centre de Kaf el Ghar, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert simplifié sur offres de prix n° 09/2025 du 24/06/2025, pour : Acquisition d'une ambulance 4x4 au profit de la commune de Kaf el Ghar Province de Taza Région de Fès-Meknes.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq cent Mille Dirhams (500 000,00 DHS) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Neuf Mille Dirhams (9000,00) DHS.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

N° 3763/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE TAZA
CERCLE TAINESTE
CAIDAT KAF EL GHAR
COMMUNE KAF
EL GHAR
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL N°
10/2025

Le mardi 04/07/2025 à 11 heures, il sera procédé au bureau de monsieur le président de la Commune de Kaf El Ghar Province de Taza au siège de la commune, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Travaux de construction des ouvrages basés sur les pistes desservants les différents douars à la Commune de Kaf El Ghar Province de Taza.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : un million

trois cent soixante-douze mille trois cent quatre-vingts dirhams (1 372 380 DHS) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à : Vingt-sept mille dirhams (27000,00dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 8 Mars 2023 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de la consultation.

N° 3764/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE
DE NOUACEUR
COMMUNE
BOUSKOURA
DIRECTION
DES SERVICES
DIVISION DES TRAVAUX
COMMUNAUX
AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT SIMPLIFIÉ
N°25/2025/CB/DTC

Marché réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.

Le 24/06/2025 à 10 Heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune Bouskoura, sis au siège de la commune de Bouskoura domicilié à la RP 3009 quartier administratif de la commune de Bouskoura province de Nouaceur à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n°25/2025/CB/DTC du 24/06/2025, pour Acquisition de deux ambulances au profit de la commune de Bouskoura province Nouaceur.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 33000,00 DH (trois cent trente mille dirhams et 00 CTS) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 6000,00 DH (six mille dirhams).

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32 et 34 du décret n° 02-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

Les fiches techniques et les catalogues originaux exigés par le dossier d'appel d'offres Doivent être déposés dans la division des travaux communaux au plus tard le jour Ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement

portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

Les fiches techniques et les catalogues originaux exigés par le dossier d'appel d'offres Doivent être déposés dans la division des travaux communaux au plus tard le jour Ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultations.

N° 3765/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE
DE NOUACEUR
COMMUNE
BOUSKOURA
DIRECTION
DES SERVICES
DIVISION DES TRAVAUX
COMMUNAUX
AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT SIMPLIFIÉ
N°26/2025/CB/DTC

Marché réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.

Le 24/06/2025 à 11 Heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune Bouskoura, sis au siège de la commune de Bouskoura domicilié à la RP 3009 quartier administratif de la commune de Bouskoura province de Nouaceur à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n°26/2025/CB/DTC du 24/06/2025 pour achat deux voitures services au profit de la commune de Bouskoura province Nouaceur

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 93000,00 DH (neuf mille trois cent dirhams).

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32 et 34 du décret n° 02-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

Les fiches techniques et les catalogues originaux exigés par le dossier d'appel d'offres Doivent être déposés dans la division des travaux communaux au plus tard le jour Ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultations.

de consultations.

N° 3766/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE
DE NOUACEUR
COMMUNE
BOUSKOURA
DIRECTION
DES SERVICES
DIVISION DES TRAVAUX
COMMUNAUX
AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT SIMPLIFIÉ
N°27/2025/CB/DTC

Marché réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.

Le 24/06/2025 à 12 Heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune Bouskoura, sis au siège de la commune de Bouskoura domicilié à la RP 3009 quartier administratif de la commune de Bouskoura province de Nouaceur à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n°27/2025/CB/DTC du 24/06/2025, pour achat d'un camion entrepreneur au profit de la commune de Bouskoura province Nouaceur

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 468000,00 DH (quatre cent soixante-huit mille dirhams et 00 CTS) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 9300,00 DH (neuf mille trois cent dirhams).

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32 et 34 du décret n° 02-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

Les fiches techniques et les catalogues originaux exigés par le dossier d'appel d'offres Doivent être déposés dans la division des travaux communaux au plus tard le jour Ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultations.

N° 3767/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE
DE NOUACEUR
COMMUNE
BOUSKOURA
DIRECTION
DES SERVICES
DIVISION DES TRAVAUX
COMMUNAUX
AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT SIMPLIFIÉ
N°28/2025/CB/DTC

Marché réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.

Le 25/06/2025 à 11 Heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune Bouskoura, sis au siège de la commune de Bouskoura domicilié à la RP 3009 quartier administratif de la commune de Bouskoura province de Nouaceur à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n°28/2025/CB/DTC du 25/06/2025 pour l'achat des dalots sis à la commune de Bouskoura province Nouaceur.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

L'estimation des coûts des

prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 81 120,00 DH (quatre-vingt-un mille cent vingt dirhams) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1500,00 DH (mille cinq cent dirhams).

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32-34 du décret n° 02-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultations.

N° 3769/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE
DE NOUACEUR
COMMUNE
BOUSKOURA
DIRECTION
DES SERVICES
DIVISION DES TRAVAUX
COMMUNAUX
AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT SIMPLIFIÉ
N°30/2025/CB/DTC

Marché réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.

Le 25/06/2025 à 12 Heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune Bouskoura, sis au siège de la commune de Bouskoura domicilié à la RP 3009 quartier administratif de la commune de Bouskoura province de Nouaceur à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n°30/2025/CB/DTC du 25/06/2025 pour achat des terres caïdales au profit de la commune de Bouskoura province de nouaceur

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 142800,00 DH (cent quarante-deux mille huit cent dirhams) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2600,00 DH (deux mille six cent dirhams).

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32 et 34 du décret n° 02-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultations.

N° 3770/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉQUIPEMENT
ET DE L'EAU
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL
N° 04/2025/DGM**

Le 28/07/2025 à 10h, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Générale de la Météorologie à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix n°04/2025/DGM du 28/07/2025, pour Fourniture, installation et mise en service de stations automatiques pour l'extension du réseau d'observation météorologique de la région de Marrakech-Safi (Diverses préfectures et provinces). Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

- L'estimation des coûts établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 4.662.000,00 dhs TTC (Quatre millions six cent soixante-deux mille Dirhams TTC)
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Quarante Mille dirhams (40 000,00 dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dos-

siers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les prospectus et les notices techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans les bureaux des services des marchés et gestion comptable de la Direction Générale de la Météorologie au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Il est prévu une réunion le 17/07/2025 à 10h au siège de la Direction Régionale de la Météorologie du Centre-Ouest à Casablanca. Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation.

N° 3771/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉQUIPEMENT
ET DE L'EAU
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT**

**INTERNATIONAL
N° 05/2025/DGM**

Le 29/07/2025 à 10h, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Générale de la Météorologie à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix n°05/2025/DGM du 29/07/2025, pour Fourniture, installation et mise en service de stations automatiques pour l'extension du réseau d'observation météorologique de la région de Casablanca-Settat (Diverses préfectures et provinces). Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

- L'estimation des coûts établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 4.500.000,00 dhs TTC (Quatre millions cinq cent mille Dirhams TTC)
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Quarante Mille dirhams (40 000,00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret 2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par

voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les prospectus et les notices techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans les bureaux des services des

marchés et gestion comptable de la Direction Générale de la Météorologie au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.
Il est prévu une réunion le

18/07/2025 à 10h au siège de la Direction Régionale de la Météorologie du Centre-Ouest à Casablanca. Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation.

N° 3772/PA

**Royaume Du Maroc
Ministère de la Santé et de la Protection Sociale
Direction Régionale Casablanca Settat
Hôpital Provincial de Berrechid
Centre Hospitalier provincial de Berrechid**

Avis rectificatif N° 2 de l'appel d'offres ouvert national à majoration n° : 03/2025

L'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national à majoration n°03/2025, relatif à l'exécution des prestations de gardiennage, surveillance et sécurité des locaux des hôpitaux relevant du Centre Hospitalier de Berrechid : l'Hôpital Provincial de Berrechid et l'Hôpital Ar-razi de Berrechid est reportée à la date du 02/07/2025 à 11heures.

Le reste sans changement

N° 3773/PA

إعلان

عن تنظيم مباراة للتوظيف

لثلاثين من الدرجة الثالثة والرابعة السليم 9 و 8 بجماعة دار الحمراء

المملكة المغربية

وزارة الداخلية
المجلس الحكومي
مخزن المكنون
مجلس جهة
جماعة دار الحمراء

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION GOUVERN OUDJOUF
PROVINCE D'ASSA ZAG
CONSEIL PROVINCIAL D'ASSA ZAG**



**AVIS RECTIFICATIF
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE N° 23/2025/BP**

**OBJET : Acquisition des Matériels et Equipements pour les produits d'entretien au profit de la
Coopérative Misk Assil à Assa**

Nous portons à la connaissance du public que modification ont été portées sur :

1. MODIFICATION AU NIVEAU DE DATE D'OUVERTURE DES PLS :
Report de la date d'ouverture des plis au 18 JUIL 2025 à 12h00 au lieu du 10 JUIL 2025 à 10h45.

La version rectifiée de l'appel d'offres peut être téléchargé à partir du le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma,

N° 3775/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION GOUVERN OUDJOUF
PROVINCE D'ASSA ZAG
CONSEIL PROVINCIAL D'ASSA ZAG**



**AVIS RECTIFICATIF
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE N° 25/2025/BP**

**OBJET : Acquisition d'équipements et matériels d'imprimerie au profit de la Coopérative SEDI
LAROY à Assa**

Nous portons à la connaissance du public que modification ont été portées sur :

1. MODIFICATION AU NIVEAU DE DATE D'OUVERTURE DES PLS :
Report de la date d'ouverture des plis au 18 JUIL 2025 à 12h15 au lieu du 10 JUIL 2025 à 10h55.

La version rectifiée de l'appel d'offres peut être téléchargé à partir du le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma,

N° 3776/PA

تتم جماعة دار الحمراء يوم الأحد 30 يونيو 2025 على الساعة العاشرة صباحا (10h) بالعمدة الجماعية التابعة لها، مباراة لتوظيف ثلاثين من الدرجة الثالثة السليم 9 و 8 على الأثر من فتح بابو من السنة الجارية، وبمناسبة عيد السن الألف تقرا لعل لقرار الخدمات الصحية أو المكنون مصححا قبل الفتح يوم 02 جويلية 2025 على الساعة العاشرة صباحا في مقر المجلس المحلي للجهة المعنية.

الدرجة والتوظيف	التخصص المطلوب	عدد المتقدمين	الشروط
تسلي من الدرجة الثالثة السليم 9	تطوير المعلومات - المصيدة - الأطفة - المعلوماتية - الشبكات	01	الدوم القلي المتخصص السليم من طرف إحدى مؤسسات التكوين المهني المصعدة سنة التسومور رقم 2.86.325 بتاريخ 08 محادي الأولى 1407 (09 يناير 1987) من نظام عام لمؤسسات التكوين المهني أو إحدى الشهادات أو الدبلومات المصعدة له أو المصعدة بتر أو الزويو المصعدة بتحتي الخدمات العامة مثلا لتخصصات التسومور رقم 2.12.90 بتاريخ 30 أوفيل 2012 المتعلق بالشهادات المطلوبة لولوج مختلف الفوجات المصعدة بوجوب الأطفة الإسلامية
تسلي من الدرجة الرابعة السليم 8	الهندسة المصعدة - التصوير - الشبكات - الأطفة - الكفوي	01	الدوم القلي المتخصص من طرف إحدى مؤسسات التكوين المهني المصعدة مثلا التسومور رقم 2.86.325 بتاريخ 08 محادي الأولى 1407 (09 يناير 1987) من نظام عام لمؤسسات التكوين المهني أو إحدى الشهادات أو الدبلومات المصعدة له أو المصعدة بتر أو الزويو المصعدة بتحتي الخدمات العامة مثلا لتخصصات التسومور رقم 2.12.90 بتاريخ 30 أوفيل 2012 المتعلق بالشهادات المطلوبة لولوج مختلف الفوجات المصعدة بوجوب الأطفة الإسلامية

ولتخصص نسبة 7,25 من المتقدمين لكافة الأقسام المتوفرة على صفة متقدم أو متفوق الأية أو محسني قدم أو محارب قديم و 7,25 منها لكافة الأقسام المتوفرة.

- تكونت ملف الترشيح من الوثائق التالية :**
- طلب المشاركة في مباراة التوظيف، بين فيه المترشح اسمه الشخصي والعائلي وعنوانه وإسناده ورقم هاتفه وبيده التلغرافي إذا توفّر.
 - نسخة مطابقة لأصل التليم المطلوب أو الشهادة المطلوبة بمصعب(ة) بصفة من أقر المصعدة عند الاقتضاء، ولا بد من مطابقتها للمطابق وان يخلأ أي مظهر أو شهادة غير المصعوب أو للتخصص المطلوب.
 - نسخة مطابقة لأصل من بطاقة الهوية الوطنية التعريف للأطرونية.
 - قرآن من نوع التسلي ذاتي، بوسائل الطابع العويو والمطابق للشخصي لترشيح
 - صورة ذاتية CV تعمل صورة حديثة لترشيح
 - وثائقية متوظفين لإثبات بالمطابقة للمصعوب من إدارا الأطفة المصعدة تحت طائلة رفض طلبهم وحكمهم من لائحة المتقدمين على حين أنهم موظفين أو متعلقين مع إدارا أو جماعة تربية أخرى.
 - نسخة من الشهادة التي تحت صفة متقدم أو متفوق الأية أو محسني قدم أو محارب قديم.
 - شهادة التسجيل في لوائح الأطفة في بصفة (أطفة بالتمسية) لمن يتقدم على هذه الصفة.

أذاع ملفات الترشيح بطلب العويو والجماعة مائل ومن بالمتفوق خلال أوقات العمل الرسمية، أو قوسل غير الوجه المصعوب إلى الخوان التي : مقر جماعة دار الحمراء - فوجاة أوفيل - دارا المصعدة - الله صفا .

يوافق تاريخ 27 يونيو 2025 على الساعة الرابعة والنصف بعد الزوال 16H45، هو آخر أجل لتلقي وإيداع الترشيحات إيداع بتاريخ بثلاثة صباحات (يوافق) ومن سيتم استبعاد الملفات التي لا تتضمن الوثائق المطلوبة بالكامل وبذلك التي وضعت خارج الأجل المصعدة.

يتم نشر الأية المترشحين والمترشحات المطلوبين لإثبات المشاركة والأعلان عن النتائج على مواقع بوابة التلقين العمومي www.emploi.ma و www.collectifdes-territoires.gov.ma على بوابة المصعوب العامة للجماعات الترابية www.collectifdes-territoires.gov.ma و بعد هذا النشر بمثابة إسناده المترشحين لإثبات المشاركة.

لتشتمل المباراة على :

المعامل	العدد	التخصص
4	ثلاث (03) ساعات	المقابلة الكتابية : موضوع عام أو أسئلة ذات الصلة بالمطابق معصدا (OCM) تتعلق بالمهام أو الوظائف المطلوبة أو باختصاصات الجماعات الترابية.
3	ما بين 15 و 45 دقيقة	المقابلة شفوية أو كتابية أو لها صفا : اختبار المترشح حول مواضيع و قضايا متعلقة أو المصعدة لإثبات تطابقه في التخصص المطلوب، أو صفا صفا، بهدف تقييم مدى أفرته على ممارسة المهام أو الوظائف المرتبطة بالدرجة الشفوية المطلوبة.

N° 3774/PA

RESIDEX REAL ESTATE
GROUP "SARLAU"
AU CAPITAL DE
500 000,00 DHS

Siege social: Av. Abdelkarim El Khattabi residence Jawad 109, 3ème étage
Appt. 43 Guéliz
Marrakech

Avis de l'extention de l'objet social :

A/ Suivant la Décision de l'associé unique M. ALAEDDINE AMRAOUI en date du 28/05/2025 enregistrée à Marrakech le 29/05/2025, l'associé unique décide :

1- L'extention de l'objet social, à savoir :

- Etude et conception de sites internet ou autres,
- Restaurateur à la carte
- Entrepreneur de gérance libre.

2- Rectification de l'article 2 des statuts

B/ Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Marrakech le 05/06/2025 sous le N° 178239, registre de commerce N° 147817.

N° 3777/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING -
SARL-BOUZNKA
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.

Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27/05/2025, il a été établi les statuts d'une société SARL, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : " IMMOBILIERE AL ANDALOUS NM = S.A.R.L

Siege Social : GROUPE ATAKKADDOUM GH2-17, 2ème ETC SIDI BERNOUSSE - Casablanca.

Associés :
- Mr. ZAKARIA NAFAA, apporteur en numéraire 50 000,00 DHS soit 500 parts sociales.

- Mr. BADREDDINE MOUNACER, apporteur en numéraire 50 000,00 DHS soit 500 parts sociales.

Objet : - PROMOTION IMMOBILIERE.

Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr. ZAKARIA NAFAA ET Me BADREDDINE MOUNACER.

Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de commerce Casablanca sous le N° 975777 RC N° 680991.

N° 3778/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING -
SARL-BOUZNKA
Tél/Fax : 0537649573
GSM : 0668792975.

= VEGAS = S.A.R.L
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE
7 600 000,00 DH

SIEGE SOCIAL: APPARTEMENT N° 05 IMM 111 LOT RITA BOUZNKA, RC: 5921 IF: 37707118

Au siège social : APPARTEMENT N°05 IMM 111 LOT RITA BOUZNKA

Les associés de la société à responsabilité limitée " VEGAS = SARL ont décidé ce qui suit :

L'assemblée générale prend acte de cession de 277,09 parts sociales par Mme. HANANE EL KHERBAOUI Titulaire de la CIN N° TA69374, au profit Mr. TAHA EL KHERBAOUI, Titulaire de la CIN N° UY802608 ; ET 277,08 parts au profit Mr. HICHAM EL KHERBAOUI Titulaire de la CIN N° TA37676, ET 277,08 parts au profit Mme. FATIMA EL-HIRACH Titulaire de la CIN N° TI05537. Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe du tribunal de 1ER INSTANCE de BENSLEMANE sous le n°335 RC n° 5921.

N° 3779/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR

PROVINCE DE SETTAT
COMMUNE DE SETTAT
CS/DSC/DAFE/SBM
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE A MAJORATION
N° 19/CS/2025

Le 24/06/2025 à 11h00 sera procédé, dans les bureaux de Madame la Présidente de la Commune de Settata à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié à majoration sur offres de prix pour l'objet :

GARDIENNAGE ET SURVEILLANCE DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS
- COMMUNE DE SETTAT-PROVINCE DE SETTAT-

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchés-publics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 903.052,80 dhs (Neuf cent trois mille cinquante-deux dirhams 80cts)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 18.000,00dhs (dix-huit mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchés-publics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de Consultation.

N.B : (cet appel d'offres est réservé à la petite et moyenne entreprise aux coopératives aux unions de coopératives à l'auto-entrepreneur et les jeunes entreprises innovantes)

N° 3780/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTEREDE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SETTAT
COMMUNE DE SETTAT
CS/DSC/DAFE/SBM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIE
A MAJORATION
N°20/CS/2025

Le 25/06/2025 à 11h00 sera procédé, dans les bureaux de Madame la Présidente de la Commune de Settata à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié à majoration sur offres des prix pour l'objet :

ENTRETIEN ET NETTOYAGE DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS
- COMMUNE DE SETTAT-PROVINCE DE SETTAT-

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchés-publics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 405.907,20 dhs (quatre cent cinq mille neuf cent sept dirhams 20cts)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 8 000,00 dhs (huit mille dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchés-publics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de Consultation.

N.B : (cet appel d'offres est réservé à la petite et moyenne entreprise aux coopératives aux unions de coopératives à l'auto-entrepreneur et les jeunes entreprises innovantes)

N° 3781/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National
N° 27/2025

Le 07 Juillet 2025 à 10 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la logistique de TAROUJANNI sis à Rue Settata M'Haita à Taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix n° 27/2025 du 07 juillet 2025 à 10h pour :

Fourniture et pose des glissières de sécurité sur la RP 1704 entre PK 0+000 et PK 32+610 dans la province de Taroudannt. (PC 2025)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : <http://www.marchés-publics.gov.ma>.

* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de 223.200,00 dhs (Deux Cent Vingt Trois Mille Deux Cent Dirhams, 00cts).

* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 4.000,00 dhs (Quatre Mille Dirhams, 00 Cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse <http://www.marchés-publics.gov.ma>.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 3782/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National
N° 28/2025

Le 07 juillet 2025 à 11 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la logistique de TAROUJANNI sis à Rue Settata M'Haita à Taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix n° 28/2025 du 07 juillet 2025 à 11h pour :

Travaux d'entretien des accotements de la RP1709 du PK 6+400 au PK 19+400 sur une longueur de 13 Km dans la province de Taroudannt. (PC2025)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : <http://www.marchés-publics.gov.ma>.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 3783/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE CHCHAOUA
CERCLE DE MEJAT
CAIDAT MZOUAIA -ZAOUIA-NAHLIA
COMMUNE ZAOUIA-NAHLIA

N° 02/2025

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE N° 02/2025

Le 24 juin 2025 à 11heures, il sera procédé dans le bureau du président de la commune Zaouia-Nahlia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Objet: Construction D'un Réservoir D'eau Potable Au Douar Irik tahtani.

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchés-publics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1 900,00 dhs (mille neuf cent dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 97 000,00 (quatre-vingt-dix sept mille dirhams TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 du 8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

- les dossiers des concurrents doivent OBLIGATOIREMENT être déposés sur le portail marocain des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 3785/PA

19+400 sur une longueur de 13 Km dans la province de Taroudannt. (PC2025)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : <http://www.marchés-publics.gov.ma>.

* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de 673.200,00 dhs (Six Cent Soixante Treize Mille Deux Cent Dirhams, 00cts).

* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10.000,00 dhs (Dix Mille Dirhams, 00 Cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse <http://www.marchés-publics.gov.ma>.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 3783/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National
N° 34/2025

Le 07 juillet 2025 à 12 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la logistique de TAROUJANNI sis à Rue

Settata M'Haita à Taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix n° 34/2025 du 07 juillet 2025 à 12h pour :

Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des travaux de renforcement de la route nationale N°11 (Ex RN8) reliant Agadir à Marrakech entre PK 333+655 et PK 344+139 sur une longueur de 10,484 km, Province de Taroudannt.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : <http://www.marchés-publics.gov.ma>.

* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de 455.472,00 dhs (Quatre Cent Cinquante Cinq Mille Quatre Cent Soixante Douze Dirhams, 00cts).

* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 9.000,00 dhs (Neuf Mille Dirhams, 00 Cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse <http://www.marchés-publics.gov.ma>.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 3784/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture
et de la Pêche Maritime
et de Développement Rural
et des Eaux et Forêts
Direction Régionale de
l'Agriculture de l'Oriental
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
SUR OFFRE DE PRIX N°
...13 /2025./DRAO
SEANCE PUBLIQUE

Le 07 Juillet 2025 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national ouvert sur offre de prix en lot unique, ayant pour objet : Etude d'identification et de caractérisation des périmètres de plantation d'arboriculture fruitière et des bénéficiaires dans le cadre du projet PADERMO en lot unique

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat, accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix mille (10.000,00) dirhams

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois Cent Mille dirhams (300.000,00 Dh) TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31, 32 et 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les plis des concurrents sont envoyés exclusivement par voie électronique dans le portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) conformément aux articles 6 et 9 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°1982-21 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les bureaux d'études installés au Maroc admis à soumissionner doivent disposer le certificat d'agrément D9 ET D13. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N° 3786/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRE DES PRIX EN SEANCE PUBLIQUE N° 14/DRAO/2025

Le 24/06/2025 à 10 Heures ; il sera procédé, au siège de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUNT ESSRAK Oujda, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix, concernant les Prestations d'hébergement et restauration au profit

des participants aux sessions formations et missions de suivi et supervision des projets qui seront organisés par la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental Oujda en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics Accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme De : deux cent vingt-quatre mille quatre cent dirhams (224 400,00 Dh) TTC

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de trois mille dirhams (3000,00 DH\$)

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma et constituer leurs cautionnements provisoires par voie dématérialisée. www.marchespublics.gov.ma Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°08 du règlement de consultation.

N° 3787/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
D'ESSAOUIRA
CERCLE AIT DAOUD
CAIDAT DE BIZZAD
COMMUNE
EZZAOUIE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT

n°02/BCEZ/2025
Le 08 juillet 2025 à 11h, il sera procédé dans les bureaux siège communal de la commune EZZAOUIE à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix, pour - CONSTRUCTION DE QUATRE RADIERES AU DOUAR AIT MOULAYAZAOUIE

Conformément aux dispositions de l'article 135 du décret n°2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics et l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° 1692-23 du 23 juin 2023 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Trois Mille Cinq Cent dirhams 3.500,00 dhs

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (192.618,00dhs) Cent Quatre Vingt Douze Mille Six Cent Dix Huit Dirhams (TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique via le portail

des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, conformément aux dispositions de l'article 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation ;

N° 3788/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
D'ESSAOUIRA
CERCLE AIT DAOUD
CAIDAT DE BIZZAD
COMMUNE
EZZAOUIE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 03/BCEZ/2025

Le 08 Juillet 2025 à 12h, il sera procédé dans les bureaux siège communal de la commune EZZAOUIE à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix, pour : APPROFONDISSEMENT DE TROIS PUITTS A LA COMMUNE EZZAOUIE

Conformément aux dispositions de l'article 135 du décret n°2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics et l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° 1692-23 du 23 juin 2023 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des ga-

ranties pécuniaires, le dossier d'appel d'offres est téléchargeable à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de (Quatre Mille dirhams) 4000,00 dhs

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (230.640,00dhs) Deux Cent Trente Mille Six Cent Quarante Dirhams (TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n° n°2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, conformément aux dispositions de l'article 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation ;

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu au règlement de la consultation.

N° 3789/PA

Horaires des trains

SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES

N° train	Marrakech	Benguerdj	Souk	Berrachid	Casa Dests	Casa voyageurs	Ain Tachca	Mohammadia	Rabat Agdal	Rabat Ville	Sala	Sala Tadjemout	Kenitra	Sidi Youssef	Sidi Slimane	Sidi Kacem	Meknes al anar	Meknes	Settaouja	Ain Sbaatouja	Fes	
السنة	المراكش	بنجورج	سوك	برشيد	كاسا ديس	كاسا مسافرين	عين تاشكا	المحمدية	الرباط آغال	الرباط فيلا	سالا	سالا تاجموت	كينيترا	سيدي يوسف	سيدي سليمان	سيدي كاسم	مكناس ال انار	مكناس	ستة اوجا	عين سباتو	فيس	
1719						6:40	6:40	6:50	6:55	6:57	6:47	6:55	7:00	7:05	7:00	7:00	6:58	6:47	7:00	7:00	6:57	6:50
303						6:40	6:40	6:50	7:00	7:07	7:47	7:55	8:00	8:05	8:00	8:00	8:08	8:00	8:00	8:07	8:07	8:00
309	6:50	6:55	6:50	6:50	7:01	7:00	7:00	7:10	7:20	7:27	8:07	8:15	8:20	8:25	8:20	8:20	8:28	8:20	8:20	8:20	8:20	8:20
302	6:50	6:55	7:00	7:00	8:01	8:00	8:00	8:10	8:20	8:27	8:57	9:05	9:10	9:15	9:10	9:10	9:18	9:10	9:10	9:10	9:10	9:10
341						8:00	8:00	8:10	8:20	8:27	9:07	9:15	9:20	9:25	9:20	9:20	9:28	9:20	9:20	9:20	9:20	9:20
306	7:00	6:55	6:50	6:50	8:01	8:00	8:00	8:10	8:20	8:27	9:07	9:15	9:20	9:25	9:20	9:20	9:28	9:20	9:20	9:20	9:20	9:20
342						8:00	8:00	8:10	8:20	8:27	9:07	9:15	9:20	9:25	9:20	9:20	9:28	9:20	9:20	9:20	9:20	9:20
307	6:50	6:55	6:50	6:50	8:01	8:00	8:00	8:10	8:20	8:27	9:07	9:15	9:20	9:25	9:20	9:20	9:28	9:20	9:20	9:20	9:20	9:20
310	6:50	6:55	6:50	6:50	8:01	8:00	8:00	8:10	8:20	8:27	9:07	9:15	9:20	9:25	9:20	9:20	9:28	9:20	9:20	9:20	9:20	9:20
311	6:50	6:55	6:50	6:50	8:01	8:00	8:00	8:10	8:20	8:27	9:07	9:15	9:20	9:25	9:20	9:20	9:28	9:20	9:20	9:20	9:20	9:20
312	6:50	6:55	6:50	6:50	8:01	8:00	8:00	8:10	8:20	8:27	9:07	9:15	9:20	9:25	9:20	9:20	9:28	9:20	9:20	9:20	9:20	9:20
313	6:50	6:55	6:50	6:50	8:01	8:00	8:00	8:10	8:20	8:27	9:07	9:15	9:20	9:25	9:20	9:20	9:28	9:20	9:20	9:20	9:20	9:20
314	6:50	6:55	6:50	6:50	8:01	8:00	8:00	8:10	8:20	8:27	9:07	9:15	9:20	9:25	9:20	9:20	9:28	9:20	9:20	9:20	9:20	9:20
315	6:50	6:55	6:50	6:50	8:01	8:00	8:00	8:10	8:20	8:27	9:07	9:15	9:20	9:25	9:20	9:20	9:28	9:20	9:20	9:20	9:20	9:20
316	6:50	6:55	6:50	6:50	8:01	8:00	8:00	8:10	8:20	8:27	9:07	9:15	9:20	9:25	9:20	9:20	9:28	9:20	9:20	9:20	9:20	9:20
317	6:50	6:55	6:50	6:50	8:01	8:00	8:00	8:10	8:20	8:27	9:07	9:15	9:20	9:25	9:20	9:20	9:28	9:20	9:20	9:20	9:20	9:20
318	6:50	6:55	6:50	6:50	8:01	8:00	8:00	8:10	8:20	8:27	9:07	9:15	9:20	9:25	9:20	9:20	9:28	9:20	9:20	9:20	9:20	9:20
319	6:50	6:55	6:50	6:50	8:01	8:00	8:00	8:10	8:20	8:27	9:07	9:15	9:20	9:25	9:20	9:20	9:28	9:20	9:20	9:20	9:20	9:20
320	6:50	6:55	6:50	6:50	8:01	8:00	8:00	8:10	8:20	8:27	9:07	9:15	9:20	9:25	9:20	9:20	9:28	9:20	9:20	9:20	9:20	9:20
321	6:50	6:55	6:50	6:50	8:01	8:00	8:00	8:10	8:20	8:27	9:07	9:15	9:20	9:25	9:20	9:20	9:28	9:20	9:20	9:20	9:20	9:20
322	6:50	6:55	6:50	6:50	8:01	8:00	8:00	8:10	8:20	8:27	9:07	9:15	9:20	9:25	9:20	9:20	9:28	9:20	9:20	9:20	9:20	9:20
323	6:50	6:55	6:50	6:50	8:01	8:00	8:00	8:10	8:20	8:27	9:07	9:15	9:20	9:25	9:20	9:20	9:28	9:20	9:20	9:20	9:20	9:20
324	6:50	6:55	6:50	6:50	8:01	8:00	8:00	8:10	8:20	8:27	9:07	9:15	9:20	9:25	9:20	9:20	9:28	9:20	9:20	9:20	9:20	9:20
325	6:50	6:55	6:50	6:50	8:01	8:00	8:00	8:10	8:20	8:27	9:07	9:15	9:20	9:25	9:20	9:20	9:28	9:20	9:20	9:20	9:20	9:20
326	6:50	6:55	6:50	6:50	8:01	8:00	8:00	8:10	8:20	8:27	9:07	9:15	9:20	9:25	9:20	9:20	9:28	9:20	9:20	9:20	9:20	9:20
327	6:50	6:55	6:50	6:50	8:01	8:00	8:00	8:10	8:20	8:27	9:07	9:15	9:20	9:25	9:20	9:20	9:28	9:20	9:20	9:20	9:20	9:20
328	6:50	6:55	6:50	6:50	8:01	8:00	8:00	8:10	8:20	8:27	9:07	9:15	9:20	9:25	9:20	9:20	9:28	9:20	9:20	9:20	9:20	9:20
329	6:50	6:55	6:50	6:50	8:01	8:00	8:00	8:10	8:20	8:27	9:07	9:15	9:20	9:25	9:20	9:20	9:28	9:20	9:20	9:20	9:20	9:20
330	6:50	6:55	6:50	6:50	8:01	8:00	8:00	8:10	8:20	8:27	9:07	9:15	9:20	9:25	9:20	9:20	9:28	9:20	9:20	9:20	9:20	9:20
331	6:50	6:55	6:50	6:50	8:01	8:00	8:00	8:10	8:20	8:27	9:07	9:15	9:20	9:25	9:20	9:20	9:28	9:20	9:20	9:20	9:20	9:20
332	6:50	6:55	6:50	6:50	8:01	8:00	8:00	8:10	8:20	8:27	9:07	9:15	9:20	9:25	9:20	9:20	9:28	9:20	9:20	9:20	9:20	9:20
333	6:50	6:55	6:50	6:50	8:01	8:00	8:00	8:10	8:20	8:27	9:07	9:15	9:20	9:25	9:20	9:20	9:28	9:20	9:20	9:20	9:20	9:20
334	6:50	6:55	6:50	6:50	8:01	8:00	8:00	8:10	8:20	8:27	9:07	9:15	9:20	9:25	9:20	9:20	9:28	9:20	9:20	9:20	9:20	9:20
335	6:50	6:55	6:50	6:50	8:01	8:00	8:00	8:10	8:20	8:27	9:07	9:15	9:20	9:25	9:20	9:20	9:28	9:20	9:20	9:20	9:20	9:20
336	6:50	6:55	6:50	6:50	8:01	8:00	8:00	8:10	8:20	8:27	9:07	9:15	9:20	9:25	9:20	9:20	9:28	9:20	9:20	9:20	9:20	9:20
337	6:50	6:55	6:50	6:50																		

Portrait



Carlos Alcaraz

Le champion qui aime s'amuser

A 22 ans et déjà cinq titres du Grand Chelem à son palmarès, Carlos Alcaraz a des ambitions dévorantes, à la hauteur de ses envies de liberté en dehors du circuit.

Monstre de précocité, ce prodige aussi pressé que combattant acharné a été le plus jeune N.1 mondial de

l'histoire à 19 ans, grâce à son premier sacre majeur, en 2022 à l'US Open.

Sur un court, le jeune homme va très, très vite. Ce qui lui permet souvent d'écoeurer ses adversaires à force de renvoyer toutes les balles, les plus éloignées, les plus puissantes, les plus vicieuses, les plus désespérées, pour in fine remporter un point qui semblait inéluctablement perdu.

"Carlitos" l'a encore prouvé dimanche, en dominant malgré deux sets de retard le N.1 mondial Jannik Sinner en 5h29, la plus longue finale de Roland-Garros dans l'ère Open (inaugurée en 1968).

Ce qui frappe chez lui, c'est son sourire qui surgit souvent en plein match, et combien le plaisir du jeu imprègne son discours. Le Murcien entretient aussi un rapport ambivalent avec le très haut niveau qui exige de nombreux sacrifices.

"J'ai envie de devenir le plus grand de l'histoire mais le plus important, c'est de m'amuser", résume-t-il dans le documentaire Netflix "A ma manière" sur sa saison 2024 hors normes, magnifiée par le doublé Roland-Garros/Wimbledon.

Son entraîneur Juan Carlos Ferrero, n'est pas tendre avec lui. "Il a une façon tellement différente d'appréhender le travail et le sacrifice, que j'en arrive à douter qu'il puisse réellement devenir le meilleur joueur de l'histoire", tranche l'ex-N.1 mondial, qui l'a pris sous son aile quand il avait 15 ans, dans son académie de Villena, à une grosse heure de chez Alcaraz.

La rencontre avec le vainqueur de Roland-Garros 2003 l'a profondément marqué. "Ça a changé ma vie. J'ai évolué, je suis devenu plus dur sur le court", assure le jeune surdoué.

Outre ses aptitudes hors normes, l'Espagnol transpire l'humilité, rappelant son illustre compatriote Rafael Nadal auquel on le renvoie très tôt dans sa carrière.

En mai 2023, Carlos Alcaraz joue son premier Roland-Garros en tant que N.1 mondial. Le jeune prodige espagnol plie physiquement en demi-finale sous la pression de Novak Djokovic, futur vainqueur, mais l'étiquette encombrante de "prochain Nadal" est vite collée sur son dos.

"Cela dure depuis des années sur les réseaux sociaux. Mais j'essaie de ne pas me

laisser distraire: je pense à moi, à mes progrès. Je suis de Murcie, lui de Majorque. Il est gaucher, pas moi. Quand j'étais petit, j'étais tout sauf un guerrier, j'étais petit, frêle, pas vraiment puissant", rappelait-il en juin 2022 au quotidien italien Corriere della Serra.

C'est à quatre ans que Carlitos a commencé à taper ses premières balles, sur les courts ou seul contre le mur du club de tennis dirigé par son père, à El Palmar, où il vit toujours auprès de ses parents et ses trois frères.

"A cinq ou six ans, Carlos avait déjà des qualités naturelles, une très bonne coordination et surtout une capacité à apprendre très vite. Il pouvait copier ce qu'il voyait sur le court", a raconté son père à Trans World Sport.

A 22 ans, le voilà déjà complet avec cinq titres en cinq finales de Grand Chelem jouées (US Open 2022, Wimbledon 2023 et 2024, Paris 2024 et 2025) et une performance rare: s'être imposé sur les trois surfaces des tournois majeurs (la terre battue parisienne, le gazon londonien et la surface dure que New York a en commun avec Melbourne, qui lui résiste pour l'instant).

Bizarrement, lui qu'on dit prédestiné pour la terre bat-

tue s'est d'abord imposé à Flushing Meadows et à Wimbledon avant d'être couronné porte d'Auteuil.

Car après sa défaite en 2023 en demi-finale à Paris, il avait créé la surprise en maîtrisant quelques semaines plus tard Djokovic en finale à Wimbledon, où le Serbe restait sur quatre titres d'affilée.

Alcaraz lui ne disputait alors que son quatrième tournoi sur gazon sur le circuit principal. "Je ne pensais pas que mon jeu et mes déplacements (s'adapteraient) si vite", s'était-il félicité après sa victoire juste avant, sur le gazon du Queen's.

Depuis le départ à la retraite de trois des membres du "Big 4", la nouvelle rivalité qui anime le circuit masculin est celle que l'actuel N.2 mondial entretient avec Jannik Sinner, N.1.

"Notre rivalité est très belle" et "sans la comparer à celles de légendes comme Borg-McEnroe, Rafa-Roger, ou Djokovic dans le +Big 3+", Alcaraz sent que "les gens sont impatients chaque fois que j'affronte Jannik".

Alcaraz a pris le dessus à Roland-Garros. Le rendez-vous est donc pris, dès la finale de Wimbledon en juillet. Et pour la décennie à venir?

”

A 22 ans, le voilà déjà complet avec cinq titres en cinq finales de Grand Chelem jouées (US Open 2022, Wimbledon 2023 et 2024, Paris 2024 et 2025) et une performance rare: s'être imposé sur les trois surfaces des tournois majeurs

Sport

Portée par l'élan structurant de la FRMF

La sélection marocaine féminine a connu une transformation profonde



"Portée par l'élan structurant de la Fédération Royale marocaine de football (FRMF), la sélection marocaine féminine a connu une transformation profonde, relève la Confédération africaine de football (CAF).

Déjà finalistes de la précédente édition en 2022, "qui a constitué un véritable tournant avec un parcours remarquable jusqu'en finale, les Lionnes de l'Atlas ont, depuis, confirmé leur statut de nouvelle force montante du football féminin africain, souligne la CAF sur son site officiel.

Dans ce sens, elle a mis en avant la qualification du Maroc en huitième de finale de la dernière Coupe du monde féminine de la FIFA.

L'instance dirigeante du ballon rond africain a, ainsi, affirmé que les Lionnes de l'Atlas, chez elles et devant leur public, auront à cœur de briller lors de la prochaine CAN prévue du 5 au 26 juillet "où elles assument désormais le statut de favorites".

Le Maroc a hérité du groupe A de la CAN, aux côtés de la Zambie, du Sénégal et de la RD Congo.

Les stades Larbi Zaouli et Père Jégo à Casablanca, le stade Olympique à Rabat, le stade El Bachir à Mohammedia, le stade d'Honneur à Oujda et le stade Municipal à Berkane abriteront les matchs de cette édition.

Coupe du Trône

Voici le programme des quarts de finale de la Coupe du Trône de football 2023-2024, prévus les 14 et 15 juin:

Samedi 14 juin

17h00: OCS-USMO (Stade El Massira de Safi)

20h00: UTS-SM (Stade 18 novembre de Khémisset)

Dimanche

17h00: MAT-OCK (Stade Saniat Rmel de Tétouan)

20h00: AS FAR-RSB (Stade Municipal de Kénitra).

Coupe d'excellence

Voici les résultats des quarts de finale de la Coupe d'excellence 2024-2025 (les équipes précédées de la lettre "q" sont qualifiées en quarts):

Mardi

(q) UTS-WAC: 2 - 0

(q) WAF-RSB: 1 - 0

A noter que les matches FUS-OD et Raja-CODM devaient être disputés mercredi.

Rayan Cherki dans une nouvelle dimension à Manchester City

Rayan Cherki quitte l'OL et la France pour la première fois de sa jeune carrière et rejoint la riche armada de Pep Guardiola à Manchester City, un saut vertigineux vers l'élite du football européen pour le dribbleur de 21 ans pétri de talents.

"C'est un rêve pour moi", a-t-il déclaré dans un communiqué de sa nouvelle équipe. "Honnêtement, rejoindre un club comme Manchester City et avoir l'opportunité de franchir une nouvelle étape dans ma carrière ici, c'est quelque chose de très, très spécial."

En moins d'une année, le jeune attaquant est passé du "loft" de l'OL, où les indésirables sont placés en début de saison, à l'équipe de France et à Manchester City, deux poids lourds de l'élite

continentale séduits par sa régularité et son efficacité nouvelles.

Le club anglais a déboursé "42,5 millions d'euros dont 6 millions de bonus, auquel pourra s'ajouter un intéressement de 15% sur une éventuelle plus-value future", a précisé l'OL dans un communiqué.

Cet afflux d'argent tombe au meilleur moment pour Lyon, sous la menace d'une rétrogradation administrative en Ligue 2 prononcée "à titre conservatoire" en novembre par le gendarme financier du football français.

Cherki met derrière lui 185 matches et quinze ans de vie commune avec l'Olympique lyonnais, qu'il a rejoint en 2010 à l'âge de sept ans, et chez qui il a été lancé en équipe première à 16

ans seulement.

L'ultime saison a débuté par une mise à l'écart pour le forcer à prolonger son contrat, ce qu'il a fait en septembre, et elle s'est terminée par une sortie de piste étoilée.

"J'ai commencé la saison au loft alors que je n'ai jamais trahi le club", avait-il lâché après son dernier match en Ligue 1, le 17 mai au soir. "J'ai tout donné pour ce blason. Ça n'a pas été facile, on m'a beaucoup craché dessus et on a mal parlé de mon entourage alors que le seul qui prend les décisions, c'est moi."

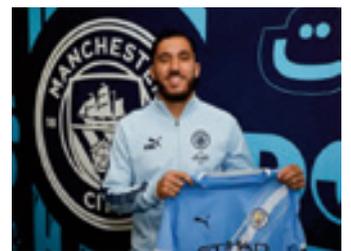
Ce talent précoce a épuré son jeu et amélioré son repli défensif en réponse à deux axes de critiques régulièrement entendus, et terminé la saison comme meilleur passeur (onze passes décisives) de Ligue 1, avec huit buts en trente apparitions.

Il s'est aussi distingué par des prestations remarquables en Ligue Europa, notamment contre Manchester United, le voisin et rival historique de City.

En juin, Didier Deschamps a fini par ouvrir les portes de l'équipe de France au médaillé d'argent olympique 2024, dont il a loué la "créativité" et la "spontanéité".

Pour son baptême international, le joueur né à Pusignan, à l'est de Lyon, a fait étalage de son immense talent après une entrée tonitruante à la 63e minute contre l'Espagne en demi-finale de la Ligue des nations, marquée notamment par un but magnifique et une passe décisive qui n'ont pas empêché la défaite (5-4).

Titulaire dimanche contre l'Allemagne (2-0) dans la "petite finale" de la compétition, il n'a pas



brillé avec le même éclat mais a fait jouer ses atouts. "Je suis là pour les servir", a-t-il résumé.

Chez Manchester City, il entre maintenant dans une nouvelle dimension, celle d'un candidat à la victoire en Premier League et en Ligue des champions, sous le patronage de Guardiola, entraîneur à succès réputé pour sa capacité à faire progresser les jeunes pousses.

Il va devoir jouer des coude pour s'imposer au sein du riche effectif citizen, sur l'aile droite ou au poste de meneur offensif, celui qu'il affectionne.

Dans l'axe, il y a une place à prendre après le départ de Kevin De Bruyne, meneur de jeu des Mancunien pendant une décennie, non retenu à l'issue de son contrat.

L'équipe au maillot bleu ciel sort d'un exercice sans trophée, une première depuis la saison 2016-17, et s'appête à disputer la Coupe du monde des clubs (14 juin-13 juillet) aux Etats-Unis.

Cherki va plonger dans le grand bain directement, sans période d'essai.

Le WAC débarque en Amérique



Le Wydad est arrivé mercredi à Washington avant de rejoindre son camp de base en vue de préparer ses matches pour le Mondial des clubs qui débutera samedi prochain.

Le WAC aura une semaine pour s'acclimater et peaufiner les réglages avant sa première sortie dans cette Coupe du monde. Les Rouges évolueront au groupe D et leur premier match est prévu le

18 juin contre Manchester City, avant de donner la réplique à la Juventus et à Al Ain les 22 et 26 dudit mois.

A noter que le match d'ouverture de ce Mondial est programmé dimanche prochain et opposera Inter Miami à Al Ahly.

Les manchots empereurs menacés "plus vite que prévu" par le réchauffement climatique

Le réchauffement climatique, et en particulier le recul de la banquise dans l'Antarctique, fait décliner "plus vite que prévu" la population des manchots empereurs, dont nombre de colonies ont perdu plus de 20% de leurs membres en 15 ans, alerte mardi une étude britannique de référence.

Ce déclin rapide a été observé par satellites dans seize colonies, situées dans la péninsule antarctique, la mer de Weddell et la mer de Bellingshausen, qui représentent un tiers de la population de la plus grande espèce de manchots au monde, rapporte l'étude du British Antarctic Survey publiée dans la revue *Nature Communications: Earth & Environment*.

"Nous avons là une illustration très déprimante du changement climatique et un déclin démographique qui se déroule plus vite que prévu, mais il n'est pas trop tard", a déclaré Peter Fretwell, chercheur de cet observatoire britannique qui a dirigé l'étude.

Les conclusions de ces nouvelles observations sont "probablement environ 50% pires" que les estimations les plus pessimistes réalisées à l'aide de modèles informatiques, a-t-il ajouté.

Première cause à l'origine de ce déclin, le réchauffement climatique amincit la glace sous les pattes des manchots dans leurs zones de reproduction.

Ces dernières années, certaines colonies ont perdu l'intégralité de leurs poussins, noyés ou morts de froid lorsque la glace a cédé sous leurs minuscules pattes, avant qu'ils ne soient prêts à affronter l'océan glacial.

L'étude suggère que le nombre de manchots est en baisse depuis le début de la surveillance précise par satellite, en 2009, soit avant que le réchauffement ne réduise la reconstitution annuelle de la banquise, selon Peter Fretwell.

Le changement climatique reste le principal facteur du déclin, a-t-il précisé, entraînant d'autres menaces pour les manchots, telles que des précipitations plus importantes ou l'intrusion croissante de prédateurs, comme les orques et les phoques par exemple.

"Il n'y a pas de pêche, pas de destruction de leur habitat, pas de pollution qui cause le déclin de leurs populations. C'est simplement la température de la glace sur laquelle ils se reproduisent et vivent, et c'est vrai-



ment le changement climatique", a-t-il déclaré à l'AFP.

Selon une étude réalisée en 2020, les manchots empereurs, dont le nom scientifique est *Aptenodytes forsteri*, comptent environ 250.000 couples

reproducteurs, tous en Antarctique.

Les manchots n'appartiennent pas à la même famille que les pingouins de l'hémisphère nord, plus petits et capables de voler.

L'œuf de manchot empereur est

couvert en hiver par le mâle, tandis que la femelle part à la pêche pendant deux mois, avant de revenir nourrir les petits par régurgitation.

Pour survivre par eux-mêmes, les oisillons doivent développer des plumes imperméables, un processus qui commence généralement à la mi-décembre, pendant l'été austral.

Le chercheur considère qu'il y a de l'espoir que les manchots se rapprochent du pôle Sud à l'avenir, mais il est difficile de dire "combien de temps ils vont tenir là-bas", précise M. Fretwell.

Des modélisations informatiques avaient déjà prévu que l'espèce sera proche de l'extinction d'ici la fin du siècle si l'humanité ne réduit pas ses émissions de gaz à effet de serre.

Toutefois, à la lumière des dernières découvertes inquiétantes, "il se peut que nous devions repenser ces modèles", a déclaré M. Fretwell et il est de plus en plus nécessaire d'étudier le reste de la population.

"Nous allons probablement perdre beaucoup de manchots empereurs, mais (...) si nous réduisons nos émissions de gaz à effet de serre, alors nous sauverons l'espèce", conclut le scientifique.

Recettes

Crevettes sautées à la chermoula



Ingédients :
350 g de crevettes crues non décortiquées
¼ c-à-c de cumin
¼ c-à-c de paprika
Sel, poivre
Coriandre
2 gousses d'ail
Citron

Préparation :

Faire chauffer l'huile d'olive dans une poêle.

Quand l'huile est chaude, ajouter les crevettes à feu vif.

Diminuer le feu et ajouter l'ail émincé.

Ajouter les épices sel, poivre, cumin et paprika.

Saupoudrer de coriandre.

Mélanger bien et retirer du feu.

Arroser de jus de citron.

Plus d'enfants morts à cause de lois plus permissives sur les armes aux Etats-Unis

Les Etats américains ayant assoupli leur législation sur les armes à feu ont enregistré des milliers de décès d'enfants de plus, surtout par homicide et suicide, qu'ils ne l'auraient fait en temps normal, selon une étude publiée lundi.

Si le port d'armes est considéré comme un droit constitutionnel aux Etats-Unis, chaque Etat peut l'aménager avec des réglementations plus ou moins strictes. Et lorsque, en 2010, la Cour suprême a jugé que le Deuxième amendement pouvait être opposé aux Etats et collectivités locales, la plupart ont choisi d'assouplir les conditions d'accès aux armes.

"La mortalité due aux accidents de voiture a chuté de façon spectaculaire, mais dans le même temps, la mortalité due aux armes à feu a augmenté et a remplacé les accidents de voiture comme principale cause de décès chez les enfants de plus d'un an", a expliqué à l'AFP Jeremy Faust, à la tête de l'étude parue dans la revue médicale *Jama Pediatrics*.

Selon ce médecin urgentiste au Brigham and Women's Hospital de Boston, il s'agit d'une tendance unique parmi les pays comparables aux Etats-Unis.

Pour cette étude, son équipe a réalisé une "analyse de surmortalité", comparant les décès réels de 2011 à 2023 aux projections fondées sur les tendances antérieures de 1999 à 2010, tout en tenant compte de la croissance de la population.

Les résultats sont frappants: dans les Etats qui ont assoupli leur législation sur

les armes à feu, plus de 7.400 décès d'enfants par arme à feu en plus ont été enregistrés, dont 6.000 dans le groupe des Etats les plus laxistes.

Par comparaison, les huit Etats les plus stricts n'ont globalement connu eux aucune surmortalité.

Et si l'étude ne peut prouver l'existence d'un lien de cause à effet indiscutable entre les morts et les législations assouplies, elle met en évidence des données éclairantes.

Les chercheurs ont par exemple analysé les homicides et les suicides sans arme

à feu et n'ont trouvé là aucune augmentation notable.

Par ailleurs, les enfants noirs ont connu la plus forte augmentation, l'étude émettant l'hypothèse d'une disparité sociale dans l'emplacement plus ou moins sécurisé des armes dans les foyers.

Les chercheurs ont aussi relevé des exceptions: le nombre de décès a augmenté dans l'Illinois et le Connecticut malgré des lois plus strictes, les morts étant, dans le second cas, principalement dues à une tuerie de masse dans une école en 2012.

